Le Sahara occidental et les enjeux géopolitiques sous-jacents



LA LUTTE POUR LA JUSTICE CONTRE LA LOI DE LA JUNGLE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8041 – SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EPARGNE

Création d'un observatoire national

Page 16

Refonte du système international de lutte anti-terroriste

LA VISION D'ALGER



L'Algérie a appelé, lors d'une réunion du Conseil de sécurité jeudi, à une refonte du système international actuel de lutte contre le terrorisme. Un appel qui revêt une importance particulière dans un contexte marqué par l'expansion des groupes terroristes en Afrique, la montée des menaces dans certains pays en Asie, et l'utilisation croissante des nouvelles technologies à des fins terroristes.

Page 3

8e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE PHARMACIE

L'excellence des soins en point de mire

Page 5

GUINÉE-ÉQUATORIALE-ALGÉRIE (0-0)

Les Verts préservent leur invincibilité

Page 8

L'ÉCRITURE AU FÉMININ EN DÉBAT AU SILA

SOUS LA PLUME, LA RÉVOLTE

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LE SAHARA OCCIDENTAL ET LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES SOUS-JACENTS

La lutte pour la justice contre la loi de la jungle

Le conflit du Sahara Occidental, considéré comme la dernière colonie d'Afrique, continue de diviser la communauté internationale. Des experts ont souligné l'importance de respecter le droit international et de permettre au peuple sahraoui de déterminer son avenir à travers un référendum d'autodétermination.

Une rencontre a été organisée jeudi en fin de journée sous le thème «Le Sahara occidental : dernière colonie d'Afrique», au 27e Salon international du livre d'Alger (SILA). Le représentant permanent de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) auprès de l'Union africaine (UA), Malainin Lakhal, et le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi, ont soulevé des questions essentielles concernant la manière dont le conflit est perçu et manipulé à l'échelle internationale.

Le premier point soulevé par les deux intervenants est la nécessité de résoudre le conflit du Sahara occidental en appliquant le droit international et en respectant les résolutions de l'ONU. Malainin Lakhal a vigoureusement souligné que le respect des principes du droit international était la clé de la résolution de ce conflit. Cependant, il a également mis en lumière un phénomène préoccupant : des puissances extérieures, notamment la France et certains pays européens, continuent de



L'importance de respecter le droit international.

soutenir les intérêts du Maroc dans la région, bien au-delà des considérations humanitaires ou des principes de justice. Cette ingérence, souvent motivée par des intérêts économiques, entrave toute avancée vers une solution durable.

Selon M. Malainin, «il est inacceptable que la cause sahraouie continue à évoluer sous la loi de la jungle. Nous nous dirigeons vers la fin de l'histoire. Ceux qui bloquent ce processus s'éloignent des valeurs et principes humains fondamentaux». Le rôle de la communauté internationale apparaît ainsi comme l'un des principaux obstacles à la paix au Sahara occidental. Les interventions étrangères, qui se concentrent principalement sur l'exploitation des ressources naturelles de la région, notamment le phosphate, compliquent davantage les efforts pour parvenir à un règlement du conflit. Said Ayachi a souligné que «les Marocains eux-mêmes ne bénéficieront pas de ces richesses, et sont manipulés dans un conflit fictif avec leurs voisins sahraouis». Said Ayachi a abondé dans ce sens, en insistant sur le fait que ces puissances étrangères ont non seulement des intérêts économiques dans la région mais qu'elles manipulent également le Maroc dans un conflit fictif, à des fins géopolitiques et économiques. Selon lui, le Maroc sait très bien qu'un référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental mènera à un choix clair en faveur de l'indépendance du peuple sahraoui. Derrière cette dynamique se cache une question de souveraineté et de respect des droits humains. La RASD se présente comme un acteur régional majeur, mais son rôle au sein de l'Union africaine est souvent perçu comme affaibli par la non-coopération de certains Etats et la domination des puissances coloniales passées, notamment la France.

Le constat de Ayachi, selon lequel l'Union africaine n'a pas réussi à jouer un rôle actif et déterminant dans le règlement du conflit, est un appel à repenser la place de cette organisation dans les processus de paix en Afrique. A cela s'ajoute un autre aspect fondamental : la solidarité africaine. Le Sahara occidental est le dernier vestige de la colonisation en Afrique, et pour les intervenants, il est impératif que le continent fasse front commun pour mettre fin à cette injustice historique. Cette position a une double portée. D'une part, elle critique la faiblesse de certains Etats africains, encore sous l'influence de leurs anciennes puissances coloniales. D'autre part, elle rappelle que l'Afrique doit défendre ses principes d'indépendance et de solidarité, et ne pas laisser des intérêts étrangers s'immiscer dans ses affaires internes.

Said Ayachi a mis en lumière les défis de la diplomatie internationale et la complexité du rôle que jouent les acteurs internationaux dans le conflit. Alors que certains Etats membres de l'Union africaine, tels que l'Algérie, continuent de soutenir fermement le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, d'autres, influencés par des intérêts géopolitiques et économiques, restent silencieux ou se rangent du côté des puissances coloniales.

Meriem Djouder

MALAININ LAKHAL, VICE-REPRÉSENTANT DE LA RASD AUPRÈS DE L'UA, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«La politique coloniale marocaine semblable à celle du régime israélien»

LE REPRÉSENTANT permanent de la RASD auprès de l'Union africaine, Malainin Lakhal, exprime sa vision sur les défis géopolitiques entourant le conflit du Sahara occidental dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, dans lequel il revient sur le rôle de l'UA, la nécessité de respecter le droit international et la situation des Sahraouis dans les territoires occupés.

Le Jeune Indépendant : ***La question du Sahara occidental est au cœur des débats internationaux depuis plusieurs décennies. Pourquoi le rôle de l'Union africaine dans ce dossier semble-t-il avoir diminué ces dernières années ?***

Malainin Lakhal : Malheureusement, l'Union africaine, qui regroupe 55 Etats africains, traverse une période de grande fragilité. Bien que l'organisation soit censée défendre les intérêts des peuples africains, elle est confrontée à des défis internes majeurs. De nombreux pays africains n'ont pas la capacité de mener une politique indépendante, en raison de l'influence croissante des agendas étrangers. Ces pressions extérieures ont fragilisé la position de l'Afrique face à des questions cruciales comme celle du Sahara occidental. Cependant, il est important de rappeler que l'Union africaine, depuis sa création, reconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La République sahraouie est d'ailleurs l'un des membres fondateurs de l'organisation, au même titre



que tout autre pays. Le véritable problème, c'est l'influence des puissances étrangères, comme la France et certaines autres nations européennes, qui empêchent une solidarité véritable entre les Etats africains. Ces puissances étrangères continuent de défendre leurs propres intérêts économiques et géopolitiques, et cela a eu un impact négatif sur la capacité de l'Union africaine à jouer un rôle décisif dans la résolution du conflit.

Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est un principe inscrit dans le droit international. Mais comment rétablir le respect de ce principe face à l'opposition des puissances internationales, comme la France que vous évoquez souvent ?

La situation est très claire. En tant que Sahraouis, nous accomplissons notre devoir en défendant notre droit à l'autodétermination, et l'Algérie fait de même, en tant qu'Etat respectueux des principes du droit international. De nombreux autres pays, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Assemblée générale, soutiennent cette légitimité. Toutefois, le principal obstacle à la mise en œuvre de la légalité internationale provient des grandes puissances mondiales, particulièrement la France et l'Union européenne. Ces acteurs insistent pour exploiter illégalement les ressources naturelles du Sahara occidental, en violation du droit international et de leurs propres législations. Leur intérêt économique dans la région empêche une solution juste et légale. C'est un problème fondamental d'application de la loi et de respect des décisions internationales. Le Sahara occidental appartient légitimement au peuple sahraoui, et sa souveraineté ne peut être accordée que par un référendum d'autodétermination. Il n'existe aucune autre voie légitime. Cette question relève du droit, et personne ne peut contester cela. Ce n'est pas un jeu politique, c'est une question de justice et de respect des droits humains.

Vous avez évoqué les violations des droits humains dans les territoires occupés par le Maroc. Quelle est la situation actuelle des Sahraouis dans ces régions ?

La situation dans les territoires occupés est extrêmement préoccupante. Les violations des droits humains sont systématiques et largement reconnues par les organisations internationales. Les Sahraouis vivent dans des conditions de répression constantes, où les assassinats illégaux, les arrestations arbitraires et les mauvais traitements sont monnaie courante.

Le Maroc applique une politique coloniale dans ces territoires, un projet de colonisation qu'il mène depuis les années 1970, dans une logique semblable à celle du régime israélien en Palestine. Le Front Polisario a toujours affirmé qu'il n'a aucun problème avec le peuple marocain. Notre lutte est contre le régime marocain, qui agit en défense des intérêts coloniaux de puissances extérieures, comme la France et les intérêts sionistes mondiaux.

Ce régime est notre véritable ennemi. Nous n'avons aucune animosité envers le peuple marocain, qui, à l'instar des Sahraouis, mérite de vivre dans la paix et la dignité. Mais tant que ce régime persiste dans son occupation illégale, notre lutte continuera.

Nous devons libérer le Sahara occidental, et ce n'est qu'ainsi que nous pourrons parvenir à une paix durable dans la région. Nous avons confiance en la justice et en la force de la légitimité internationale pour faire aboutir notre cause.

Propos recueillis par Meriem D.

REFONTE DU SYSTÈME INTERNATIONAL DE LUTTE ANTI-TERRORISTE

LA VISION D'ALGER

L'Algérie a appelé, au Conseil de sécurité de l'ONU, à une refonte du système international actuel de lutte contre le terrorisme. Un appel qui revêt une importance particulière dans un contexte marqué par l'expansion des groupes terroristes en Afrique, la montée des menaces dans certains pays en Asie, et l'utilisation croissante des nouvelles technologies à des fins terroristes.



Amar Bendjama.

Lors de la réunion conjointe des comités du Conseil de sécurité de l'ONU chargés de la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération, et en sa qualité de président du comité 1373 contre le terrorisme (CTC), l'ambassadeur Amar Bendjama a présenté, jeudi dernier, un bilan approfondi des activités du comité et un exposé exhaustif sur la question. M. Bendjama a souligné le renforcement substantiel du dialogue avec les coordonnateurs résidents des Nations unies et l'adoption des principes directeurs sur les menaces liées aux drones. Il a également mis en avant le développement d'outils d'évaluation plus sophistiqués pour mesurer l'efficacité des mesures anti-terroristes.

Dans son intervention à titre national, M. Bendjama a livré une analyse percutante de l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme, puisant dans l'expérience historique de l'Algérie. «Nous avons combattu le terrorisme seuls dans les années 1990, une expérience qui nous a enseigné que l'approche du Conseil n'est pas viable», a-t-il souligné, avant d'appeler à «une refonte du système actuel du lutte contre le terrorisme».

Concernant spécifiquement la situation en Afrique, le diplomate algérien a lancé un appel pressant aux experts onusiens : «Choisissez d'aller visiter les plus vulnérables, les plus affectés par le terrorisme. Allez vers le Sahel, vers le lac Tchad, et non vers des pays qui n'expérimentent pas le terrorisme». Il a ajouté : «En Afrique, jour après jour, nous voyons comment la pauvreté extrême, le désespoir sont exploités pour alimenter l'extrémisme. Nous voyons des institutions faibles sujettes à l'infiltration. Nous voyons le manque d'opportunités devenir un terreau fertile pour la radicalisation».

Face à ce constat alarmant, «l'Algérie a proposé une approche globale articulée autour de l'équilibre entre sécurité et développement», appelant à «un soutien concret aux pays les plus vulnérables».

«Pas de promesses, mais des ressources. Pas de conditionnalité mais de la coopération. Et s'il vous plaît, plus de leçons, mais du partenariat dans la lutte contre le terrorisme», a insisté M. Bendjama.

La vision algérienne s'est également traduite par un appel à la consolidation des approches régionales, particulièrement en Afrique, continent qui «n'a pas de temps à perdre» selon le diplomate algérien. Selon lui, cette approche régionale doit s'accompagner d'un renforcement des cadres législatifs et des capacités opérationnelles des Etats les plus vulnérables.

Pour M. Bendjama, «cette double intervention de l'Algérie illustre son engagement constant dans la lutte contre le terrorisme et sa volonté de contribuer à l'émergence d'une approche plus efficace et plus équitable. Fort de son expérience nationale, le pays a réaffirmé sa disponibilité à partager son expertise avec tous les partenaires partageant sa vision d'un monde libéré du terrorisme».

L'Algérie continuera d'œuvrer, tant à la présidence du CTC qu'en tant que membre du Conseil de sécurité, pour une lutte antiterroriste plus efficace et mieux coordonnée, fidèle à sa conviction que «l'avenir n'est pas quelque chose qui nous arrive mais quelque chose que nous pouvons façonner ensemble.», a-t-il conclu.

Pour rappel, il convient de souligner que cette réunion, présidée par le Royaume-Uni et tenue en plénière, a été consacrée aux exposés des présidents des trois principaux comités chargés de la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération : le comité 1267 concernant l'EIIL (Daech) et Al-Qaïda, le comité 1373 contre le terrorisme (CTC) présidé par l'Algérie et le comité 1540 sur la non-prolifération.

Les exposés ont dressé un tableau préoccupant de l'évolution des menaces, soulignant l'urgence d'une action internationale plus coordonnée et plus efficace.

Hachemi B.

PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE

Une étape décisive consolidant les efforts de l'Algérie

DES PARTICIPANTS à une conférence, tenue jeudi à Alger, ont affirmé que la proclamation de l'Etat de Palestine en Algérie avait marqué une étape décisive consolidant les efforts constants de notre pays en faveur du peuple palestinien et de sa cause juste. C'était alors considéré comme le «cadre politique» des accords et des reconnaissances successifs de l'Etat de Palestine.

Tenue sous le thème «l'Algérie et la Palestine : des décennies de soutien et de fidélité au serment», la rencontre s'est tenue dans le cadre de la commémoration du 36e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine en Algérie et du 20e anniversaire de la mort du président palestinien Yasser Arafat.

Elle a été organisée par la Radio Algérie internationale et de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales, au Club culturel Aissa-Messaoudi de la radio algérienne.

Les participants ont évoqué les dimensions et les implications politiques de la proclamation de l'Etat de Palestine, ainsi que l'importance historique dans le soutien de la lutte du peuple palestinien pour la liberté et l'indépendance, tout en mettant en lumière les responsabilités historiques et juridiques des Nations Unies et de la communauté internationale pour mettre fin aux injustices envers le peuple palestinien et contrecarrer les plans sionistes visant à effacer la cause palestinienne. Ils ont souligné que cette proclamation représentait «une étape décisive consolidant les efforts de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa cause juste, dans un contexte empreint de trahisons, de complots et d'alliances injustes au détriment de la victime».

Dans son intervention, le conseiller Bachir Abou Hatab, représentant de l'ambassadeur palestinien à Alger, a salué l'importance de la proclamation de l'Etat de Palestine par le Conseil national palestinien en Algérie, qui «a incarné un système politique et un modèle sur lesquels ont été fondés tous les acquis, notamment la création de l'Autorité palestinienne et la reconnaissance internationale de la Palestine». Cet évènement a marqué, selon Abou Hatab, le début d'un processus de paix que «l'Algérie a parrainé, défendu et facilité, devenant par la suite le cadre politique des accords et des reconnaissances internationales de l'Etat de Palestine», se félicitant du rôle historique de l'Algérie, et de son engagement constant en faveur de la cause palestinienne.

Intervenant par visioconférence depuis la Palestine occupée, l'écrivaine et analyste politique palestinienne, Tamara Haddad, a mis l'accent sur l'importance de cet anniversaire qui a jeté les bases d'une nouvelle étape dans le combat palestinien pour établir un Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, saluant le soutien de l'Algérie à tous les niveaux, aux aspirations du peuple palestinien pour la liberté, ainsi que ses efforts au Conseil de sécurité visant à mettre fin aux massacres et à attirer l'attention sur la situation humanitaire en Palestine.

L'enseignant de sciences politiques et de relations internationales à l'Université d'Alger 3, Slimane Aradj, a, quant à lui, évoqué le timing de la proclamation de l'Etat de Palestine, au moment où le monde, alors focalisé sur la fin de la guerre froide, avait en grande partie négligé la question palestinienne. Il a rappelé les principes de l'Algérie et son engagement en faveur de la cause palestinienne, par fidélité aux valeurs établies par la Déclaration du 1er novembre.

Pour sa part, l'enseignant en droit international à l'Université d'Alger 1, Boubekeur Abdelkader, a expliqué comment la proclamation de l'Etat de Palestine avait mis la communauté internationale, notamment l'Assemblée générale de l'ONU et le Conseil de sécurité, face à leurs responsabilités historiques, politiques et juridiques pour protéger le peuple palestinien et soutenir son objectif d'établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, rappelant que la délégation palestinienne avait été reconnue sous le nom de Palestine lors de la session de décembre 1988 de l'AG de l'ONU, ce qui reflète ainsi l'importance de cet événement accueilli par l'Algérie.

Il a également évoqué les reconnaissances successives de l'Etat de Palestine et les résolutions internationales en faveur de la cause palestinienne, dont certaines stipulent que la paix dans la région ne sera possible que par la reconnaissance de l'Etat palestinien, citant la décision de la Cour pénale internationale (CPI) de 2021, qui a reconnu que les actes commis en Palestine, en Cisjordanie et à Gaza constituent une violation du droit international.

M. B.

ALGÉRIE – CONGO

Signature d'un protocole d'accord sur les mines

L'ALGÉRIE et la République du Congo ont signé un accord pour renforcer leur coopération dans le secteur minier. Cet accord vise à développer la recherche minière, former des experts, gérer durablement les ressources et préserver l'environnement. Les deux pays souhaitent également coopérer sur des projets communs d'exploitation minière.

Cet accord a été signé, jeudi à Alger, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie de la République du Congo, M. Pierre Oba, a indiqué un communiqué du ministère. La signature de ce protocole s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la République du Congo, de la consolidation des liens d'amitié et de fraternité, et du développement de la coopération économique». Le protocole d'accord a pour objectif de développer les domaines de gouvernance du secteur minier, la formation et l'instruction des cadres dans les domaines de la géologie et des mines, particulièrement dans la recherche minière, la gestion durable des ressources minérales, ainsi que la préservation du patrimoine minier, selon la même source.

Il vise entre autres à réhabiliter les sites, à renforcer la numérisation des systèmes de gestion, auditer les usines et les équipements, renforcer et accompagner les laboratoires des sciences minérales et échanger les expertises dans le domaine de la recherche et de l'exploration minière.

De même que l'accord ouvre la voie à la mise en œuvre de projets communs englobant l'exploitation des ressources naturelles, à l'instar de l'or, des minéraux rares et du marbre, ajoute le communiqué.

Ce protocole intervient dans le cadre de la stratégie des deux pays visant à renforcer la coopération économique sur la base de l'égalité et des intérêts mutuels, a précisé la même source, faisant état de la création d'une commission mixte chargée du suivi de la mise en œuvre des clauses convenues et de l'évaluation périodique des résultats de la coopération.

S. N.

ACCORD HISTORIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LES ÉTATS-UNIS

Des vaches américaines pour booster la production laitière

Un accord «historique» a été signé entre le département de l'Agriculture des États-Unis et le ministère de l'Agriculture, pour l'importation de vaches laitières américaines en Algérie. Cette étape marque un tournant décisif dans la relation agricole entre les deux pays et ouvre la voie à une coopération plus étroite, axée sur la modernisation du secteur laitier. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Département de l'Agriculture des États-Unis.



L'Algérie s'ouvre au marché américain.

Depuis plusieurs années, les États-Unis et l'Algérie mènent des collaborations scientifiques fructueuses, notamment dans la gestion du bétail et l'amélioration des chaînes de production laitière et bovine. Ces échanges ont permis d'établir une confiance mutuelle, facilitant ainsi l'introduction progressive de technologies et de pratiques agricoles avancées sur le sol algérien, a ajouté la même source.

En 2023, la génétique bovine américaine a été intégrée au marché algérien et, cette année, l'accord portant sur l'introduction des vaches laitières de haute génétique ouvre de nouvelles perspectives pour l'industrie laitière locale.

L'une des principales raisons de cet engouement réside dans la qualité exceptionnelle des vaches laitières américaines, qui peuvent considérablement augmenter les rendements de production laitière.

Ce développement s'avère stratégique pour répondre à la demande croissante de produits laitiers en Algérie, qui importe encore une grande quantité de lait et de dérivés pour satisfaire les besoins de sa population.

L'introduction de vaches laitières américaines, reconnues pour leur grande capacité de production, pourrait ainsi contribuer à combler ce déficit et à améliorer l'autosuffisance du pays en matière de lait. L'impact sur l'industrie locale ne se limite pas à la simple augmentation des rendements.

Cette évolution devrait, selon la même source, dynamiser la filière laitière nationale en créant de nouveaux emplois, notamment dans les secteurs de l'élevage, de la transformation et de la distribution.

De plus, elle pourrait stimuler des investissements dans les infrastructures agricoles et la recherche scientifique, tout en favorisant l'émergence de partenariats entre agriculteurs algériens et entreprises américaines spécialisées.

Ce partenariat offre également l'opportunité de mettre en place des pratiques d'élevage plus durables et adaptées aux spécificités du climat algérien, grâce à l'expertise américaine en matière de gestion du bétail.

Meriem Djouder

SONATRACH RÉCEPTIONNE UNE NOUVELLE CARGAISON D'ÉQUIPEMENTS

Le programme de dessalement prend de l'élan

SONATRACH a réceptionné une nouvelle cargaison d'équipements destinés à la construction de cinq stations de dessalement de l'eau de mer. Transportée par le plus grand avion-cargo du monde, cette livraison fait partie du programme gouvernemental ambitieux visant à renforcer la sécurité hydrique en Algérie.

Dans le cadre de la réalisation de ces stations, d'une capacité globale de 1,5 million de mètres cubes/ jour, le groupe Sonatrach, à travers ses filiales, a lancé, depuis septembre dernier, un pont aérien pour assurer le transport des équipements nécessaires. Ce projet s'inscrit dans les priorités du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a mis en place un programme national complémentaire pour renforcer la sécurité hydrique du pays, notamment par le dessalement de l'eau de mer, a indiqué un communiqué publié, jeudi, par Sonatrach.

Il convient de noter que ce pont aérien utilise le plus grand avion-cargo commercial du monde, Antonov (AN-124) pour assurer le maintien de la cadence accélérée de réalisation des projets et leur réception dans les délais impartis, selon la même source. Dans ce cadre, le groupe Sonatrach a réceptionné une nouvelle cargaison contenant 49 tonnes d'équipements à bord d'un avion qui a atterri, jeudi, à l'aéroport international Houari Boumediène, consistant en stations isolées au gaz (GIS).

Cette cargaison a été réceptionnée par des représentants de la société Algerian Energy Company (AEC) et la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), filiales du groupe Sonatrach, a ajouté la même source. Les efforts consentis et les mesures prises par le groupe Sonatrach reflètent l'engagement de ce dernier pour «la livraison de ces projets vitaux dans les délais impartis», eu égard à leur importance stratégique et leur lien direct avec la sécurité hydrique du pays, a conclu le communiqué.

Rim Boukhari



8e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE PHARMACIE

L'excellence des soins en point de mire

Le rôle central des pharmaciens dans le système de santé en tant qu'acteurs clés de la gestion des médicaments, de la prévention et du suivi thérapeutique, contribuant à un système de santé moderne et efficace, a été au centre des travaux du 8e congrès national de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP). C'est ce qu'a indiqué Abdelhakim Boudis, président de la fédération,

Dans son allocution d'ouverture du congrès, jeudi dernier à Alger, sous le thème «De l'entrepreneuriat pharmaceutique à l'excellence dans les soins», le Pr Boudis a souligné l'importance de ce congrès en tant qu'«opportunité pour les acteurs du secteur de la santé et de la pharmacie d'évaluer la situation actuelle et d'envisager les perspectives futures du domaine pharmaceutique».
Il a également mis en avant le caractère distinctif de cette édition, en raison de son thème central visant à explorer comment l'engagement entrepreneurial des pharmaciens peut améliorer la qualité des soins dans divers domaines : hôpitaux, industrie pharmaceutique et officine. Il a expliqué que «ce thème, très étendu, englobe des sessions dédiées aux biotechnologies, aux biosimilaires, à la matériovigilance et à la cosmétologie», insistant sur l'importance de l'exploration des nouvelles voies de développement de la pratique pharmaceutique afin de s'adapter aux mutations profondes qui redéfiniront les concepts et pratiques en matière de soins de santé. Pour sa part, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, dans un discours lu en son nom par son chef de cabinet, a souligné le rôle central des pharmaciens dans le système de santé, affirmant que «le pharmacien est l'un des piliers essentiels du système de santé et joue un rôle stratégique majeur dans la vigilance concernant les médicaments».


Le rôle central des pharmaciens.

Le ministre a qualifié ce congrès d'»extrêmement important», en le présentant comme une «opportunité pour les experts de partager leurs recherches et leurs expériences dans le domaine pharmaceutique».
Il a insisté sur la pertinence des thèmes abordés, particulièrement en ce qui concerne les défis du secteur de la santé et les préoccupations spécifiques des pharmaciens, afin d'améliorer la prise en charge des patients. Selon lui, «les produits pharmaceutiques ainsi que les pratiques en pharmacie sont des éléments essentiels pour le développement et la progression de notre système de santé», permettant une prise en charge optimale des patients.
M. Saihi a également souligné que la profession de pharmacien, dans toutes ses spécialités, constitue une base fondamentale pour le succès d'un système de santé moderne. Il a précisé que cette profession noble incarne des valeurs humaines et sociales élevées et doit être perçue comme une «mission sacrée». Le pharmacien, selon le ministre, est indispensable à la préservation de la santé publique, et ce à travers son rôle dans la gestion des traitements, la distribution des médicaments ainsi que dans la prévention et le suivi thérapeutique.

L'ENGAGEMENT DE L'ETAT

Abdelhak Saihi a également mis en lumière l'engagement de l'Etat en faveur du secteur pharmaceutique. Il a insisté sur l'importance de garantir la disponibilité continue des médicaments, notamment les médicaments de base, les traitements contre le cancer et les médicaments destinés aux maladies rares.
Cela passe par un financement important et une logistique de distribution qui permet d'assurer l'approvisionnement en produits pharmaceutiques dans toutes les structures de santé publiques et privées, y compris les pharmacies d'officine.
Le ministre a précisé que le pharmacien joue également un rôle clé dans l'anticipation des ruptures de stock et la gestion de la disponibilité des médicaments, «une vigilance stratégique qui est essentielle pour éviter toute crise».
Le ministre a conclu son intervention en soulignant que les échanges et les recommandations issues de ce congrès seront «d'une importance capitale pour renforcer le rôle du pharmacien» dans le système de santé.
Cet événement de grande envergure a réuni plus de 1 000 d'experts ainsi que des acteurs du secteur de la santé et de la pharmacie, dont près d'une centaine de participants internationaux, venus partager leurs expériences et échanger autour des enjeux contemporains et des perspectives d'avenir de la pharmacie.
En outre, durant ces deux jours de travaux, le congrès a également été l'occasion de rendre hommage à la contribution historique des pharmaciens qui ont quitté les bancs de l'université ou leur poste au sein des officines à l'époque de la révolution nationale.
Des hommages ont été rendus aux figures emblématiques, telles que Ferhat Abbas, Benyoucef Ben Khedda, Mohamed Ali Bacha, et Hafsa Biskar, outre les pharmaciens martyrs, Lakhdar Ben Sghir, Saâd Rahal, Allaoua Abbas et Bachir Bennacer, jeune étudiant en pharmacie, tombés en martyrs.
A cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des ayant droits, Laid Rebiga, a attribué le Prix Benyoucef Ben Khedda 2024 pour l'activité des pharmacies hospitalières à la pharmacienne Louisa Amrouche, une distinction honorant les contributions exceptionnelles dans le domaine des soins hospitaliers.
De plus, le Prix Ferhat Abbas des sciences pharmaceutiques a été décerné au Dr Abdelhamid Mekkaoui, professeur à la faculté de pharmacie de l'Université d'Alger, en reconnaissance de ses recherches et de son engagement scientifique.

Sihem Bounabi

SPORT SCOLAIRE

Examen médical obligatoire pour tous les élèves

DANS une démarche visant à renforcer la sécurité et la santé des élèves, le ministère de l'Education nationale a donné des instructions sur l'obligation d'un examen médical préalable pour la participation des élèves des trois cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) aux activités sportives scolaires.
Cette mesure vise à prévenir les incidents liés à la santé des élèves lors des pratiques sportives. Cette décision découle d'une volonté de garantir que chaque élève soit apte à pratiquer des activités physiques sans risques majeurs pour sa santé. Selon Kacem Djehlane, directeur général des enseignements au ministère de l'Education, cet examen permettra de détecter d'éventuels problèmes cardiaques, respiratoires ou autres troubles susceptibles de mettre en danger les élèves lors d'efforts physiques.
Ainsi, les directeurs de l'éducation des wilayas sont exhortés à faire appliquer cette mesure dans tous les établissements scolaires. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'application du décret exécutif n°16-307 du 28 novembre 2016, qui encadre l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires. L'objectif est de s'assurer que tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins spécifiques,



puissent pratiquer une activité physique en toute sécurité. Les examens médicaux seront effectués par les services de santé scolaire, dans les centres de dépistage et de suivi, ou dans les structures de santé de proximité. En l'absence de ces structures, les élèves pourront consulter un médecin agréé. Une attention particulière sera accordée aux élèves sélectionnés pour représenter leur établissement dans les compétitions sportives collectives. Ces derniers devront subir un examen médical prioritaire, entre le 10 novembre et le 31 décembre 2024. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la préparation à la compétition nationale scolaire des sports collectifs, qui se déroulera du 12 novembre 2024 au 5 juillet 2025. Cette campagne est largement saluée pour sa dimension préventive. Elle permettra d'identifier d'éventuels problèmes de santé chez les élèves et de mettre en place les mesures nécessaires pour leur prise en charge. Le ministère de l'Education nationale appelle tous les acteurs concernés à s'impliquer pleinement dans cette opération et à veiller à ce que tous les élèves soient dépistés dans les délais impartis.
Il convient de souligner que plusieurs cas d'élèves ayant rencontré des problèmes de santé en pleine activité sportive ont été signalés. «Bien que ces incidents soient rares, le ministère vise à travers ces instructions à adopter une approche préventive, nécessaire pour protéger les enfants», estime Saliha B., enseignante à la retraite, qui a salué cette mesure de la part du ministère de l'Education. «C'est une étape importante pour s'assurer que chaque enfant pratique le sport en toute sécurité. Certains troubles passent souvent inaperçus sans un examen approfondi», ajoute-t-elle. Cette ancienne enseignante en primaire estime que les responsables scolaires doivent sensibiliser les parents sur cette nouvelle réglementation et mettre en place un suivi pour les élèves nécessitant des examens complémentaires. Toutefois, cette décision soulève, selon elle, des questions pratiques car, explique-t-elle, beaucoup de familles, notamment dans les zones rurales, pourraient rencontrer des difficultés à accéder aux services médicaux nécessaires. «Elle peut aussi poser problème en raison de la surcharge des structures de santé publique», ajoute-t-elle.

Lynda Louifi

DES ARMES FRANÇAISES UTILISÉES AU SOUDAN

Les interventions étrangères, un catalyseur du conflit

L'intervention étrangère au Soudan, loin de promouvoir la résolution pacifique des différents, contribue à l'intensification des conflits et à la perte de milliers de vies innocentes. Les événements qui bouleversent le Soudan depuis près de deux années, illustrent parfaitement cette réalité tragique.



Une technologie militaire française installée sur des véhicules blindés de transport de troupes fabriqués par les Émirats arabes unis (EAU) est utilisée sur le champ de bataille au Soudan, ce qui constituerait une violation probable de l'embargo de l'ONU sur les armes à destination du Darfour, selon une enquête d'Amnesty International.

Dans un document publié en juillet, Amnesty International indique avoir identifié dans plusieurs régions du Soudan des véhicules blindés de transport de troupes (VBTT) fabriqués par les EAU. Les recherches révèlent que ces VBTT, utilisés par les Forces d'appui rapide (FAR), sont équipés de systèmes de défense sophistiqués conçus et fabriqués par des entreprises françaises.

Les VBTT Nimr Ajban, produits aux EAU par Edge Group, sont équipés du système GALIX français. Des images diffusées sur les réseaux sociaux et vérifiées par Amnesty International montrent des VBTT Nimr Ajban détruits ou capturés par les Forces armées soudanaises (FAS) équipés du système GALIX.

Le système GALIX, développé par Lacroix Défense en collaboration avec Nexter (maintenant KNDS France), est conçu pour les forces terrestres et permet de tirer des leurres, de la fumée et des projectiles pour contrer des menaces proches. Lacroix Défense précise que « le système GALIX est capable de dissimuler les engins blindés et de protéger les véhicules de protection blindés ».

Amnesty International appelle à la fin immédiate de la fourniture directe ou indirecte de toutes armes et munitions aux parties au conflit au Soudan.

« Nos recherches montrent que des systèmes d'armement conçus et fabriqués en France sont utilisés sur le champ de bataille au Soudan, » a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International. « Le système GALIX est déployé par les FAR dans ce conflit, et toute utilisation au Darfour constituerait une infraction évidente à l'embargo sur les armes de l'ONU. Le gouvernement français doit veiller à ce que Lacroix Défense et KNDS France cessent immédiatement de fournir ce système aux EAU. »

Amnesty International a déjà montré que l'afflux constant d'armes au Soudan provoque d'immenses souffrances humaines. Tous les pays doivent mettre fin immédiatement à la fourniture directe ou indirecte de toutes armes et munitions aux parties au conflit au Soudan, respecter et appliquer l'embargo sur les armes décidé par le Conseil de sécurité des Nations unies afin de protéger les civils.

Amnesty International demande également au Conseil de sécurité des Nations unies d'étendre son embargo sur les armes en vigueur au Darfour au reste du Soudan et de renforcer les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et de vérification.

Depuis avril 2023, des combats violents opposent les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces d'appui rapide (FAR). Plus de 23 000 personnes ont été tuées et 33 000 blessées, dont de nombreux civils. Le Soudan connaît actuellement la plus grande crise de déplacement au monde, avec plus de 11 millions de personnes déplacées depuis le début du conflit.

Le 15 avril 2024, un an après le début du conflit armé au Soudan, Amnesty International a lancé une pétition mondiale exhortant le Conseil de sécurité de l'ONU à étendre l'embargo sur les armes au reste du Soudan. Cette initiative fait partie de la campagne d'Amnesty International visant à protéger les civils et à demander des comptes aux responsables d'atrocités.

Mohamed Mecelti

GÉNOCIDE À GAZA

La situation humanitaire s'aggrave davantage

LA SITUATION nutritionnelle déjà désespérée des enfants de Gaza ne cesse de s'aggraver au nord de l'enclave palestinienne, ont alerté des agences humanitaires des Nations unies, mettant en cause les déplacements, les attaques sionistes contre les services de santé et les difficultés d'accès à l'aide humanitaire en raison des restrictions imposées par les forces d'occupation israéliennes.

A la suite de l'escalade de l'agression sioniste, des ordres d'évacuation et du renforcement du siège dans le nord de Gaza par l'armée d'occupation, les partenaires du pôle nutrition ont dû interrompre toutes leurs activités. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), il s'agit notamment des traitements et de l'alimentation complémentaire pour les enfants et les personnes souffrant de malnutrition aiguë.

De plus, le déplacement massif des populations du nord de Gaza vers la ville de Ghaza a entraîné des retards dans la détection et l'instauration du traitement des cas de malnutrition. Selon l'OCHA, cela a compromis le suivi nécessaire des enfants déjà sous traitement. Or, la baisse drastique du nombre de camions commerciaux entrant dans la bande de Gaza a non seulement fait grimper les prix des produits de base et menacé la stabilité du marché, mais également aggravé l'état nutritionnel des enfants et des femmes vulnérables qui, depuis des mois, ont un accès très limité à la nourriture, l'eau et les produits d'hygiène adéquats.

Comme pour aggraver une situation déjà préoccupante, le rétrécissement de l'espace humanitaire et les complications persistantes de la chaîne d'approvisionnement, notamment l'impossibilité de récupérer de manière fiable les fournitures au point de passage de Karam Abu Salem en raison de l'insécurité, ont empêché la couverture totale des besoins, malgré le prépositionnement de quantités adéquates de fournitures en dehors de Gaza. La pénurie alimentaire a également de graves répercussions sur les femmes enceintes, dont les bébés sont plus susceptibles de naître avec des complications de santé. En outre, les nouvelles mères sont de plus en plus incapables d'allaiter, ce qui expose les nourrissons à un risque accru de contracter des maladies infectieuses, en particulier à l'approche de l'hiver, a détaillé l'OCHA dans son dernier rapport de situation. Les partenaires du pôle éducation notent que le fait de vivre dans un état d'insécurité alimentaire persistante, parallèlement à la violence et aux déplacements continus, a eu des effets psychologiques profonds sur les enfants d'âge scolaire qui connaissent "des niveaux accrus d'anxiété, de dépression et de traumatisme". Ce qui fait qu'il leur est de plus en plus difficile de se concentrer et de s'engager dans des activités d'apprentissage. "La faim contribue également à l'absentéisme pour cause de fatigue ou de maladie, ce qui perturbe les progrès scolaires des enfants", a insisté l'OCHA.

Par ailleurs, hier, des dizaines de citoyens palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes dans des bombardements aériennes et d'artillerie à travers Gaza. Des sources locales, citée par l'agence de presse Waffa, ont rapporté que deux Palestiniens ont été tués dans un bombardement d'artillerie sioniste qui a ciblé la zone du rond-point ouest de Beit Lahia, située dans le nord de la bande de Gaza. En même temps, trois autres personnes ont été tués dans un autre bombardement israélien près du carrefour de la Sécurité générale dans l'ouest de la ville de Gaza.

Les derniers décès s'ajoutent au bilan croissant des civils victimes du génocide israélien en cours à Gaza. Les bombardements constants continuent d'exacerber la crise humanitaire dans la bande, où l'accès aux soins médicaux, aux services de base et à un abri sûr est devenu de plus en plus limité. L'agression israélienne en cours contre l'enclave palestinienne depuis octobre 2023 a jusqu'à présent fait au moins 43.736 morts palestiniens recensés, avec plus de 103.370 autres blessés. Des milliers de victimes seraient coincées sous les décombres, inaccessibles aux équipes de secours et de protection civile en raison des attaques israéliennes.

R.I.

MALGRÉ LES CONSÉQUENCES JURIDIQUES POSSIBLES

L'Ukraine semble déterminée à fabriquer une arme nucléaire

Malgré les conséquences juridiques et réputationnelles possibles, Kiev ne renoncerait pas à l'idée de fabriquer une arme nucléaire si celle-ci pouvait garantir une amélioration de la situation sur le front. C'est ce qu'a déclaré Mykhaïlo Podoliak, conseiller du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, dont le mandat présidentiel s'est achevé en mai 2024. Des rapports médiatiques ont affirmé à maintes reprises en s'appuyant sur un rapport militaire ukrainien que Kiev pourrait fabriquer une bombe nucléaire simple en quelques mois si l'aide militaire des États-Unis venait à manquer.



Les implications juridiques et réputationnelles ne seraient pas une raison suffisante pour que les autorités ukrainiennes renoncent à l'idée de fabriquer une bombe nucléaire : tels sont les propos tenus par Mykhaïlo Podoliak, conseiller du chef de cabinet de Zelensky.

»Si cela avait vraiment été une solution qui aurait pu changer la donne sur le front, alors, malgré toutes les difficultés juridiques et de réputation, nous aurions pu l'envisager. Mais ce n'est pas la solution qui apporterait des changements significatifs sur le front», a-t-il affirmé à l'agence de presse ukrainienne RBK-Ukraine.

Mykhaïlo Podoliak a ajouté que pour changer la situation sur le front, l'Ukraine a besoin de davantage d'investissements occidentaux et d'armements, ainsi que de l'autorisation de frapper le territoire russe en profondeur, des mesures que la partie ukrainienne sollicite depuis longtemps de ses «partenaires occidentaux».

Cette déclaration a été faite à la suite d'une publication du porte-parole du ministère ukrainien des Affaires étrangères, Georguiï Tykhiï, sur son compte X, réfutant les rumeurs de possible fabrication de bombe nucléaire.

La veille, le quotidien britannique The Times avait rapporté, se référant à un document élaboré pour le ministère ukrainien de la Défense par le Centre de recherche, de conversion et de désarmement de l'armée, un think tank militaire ukrainien, que Kiev pourrait rapidement créer une bombe nucléaire simple si le président élu des États-Unis, Donald Trump, cessait de lui fournir une aide militaire.

D'après les extraits du rapport du Centre ukrainien auxquels se réfère le journal britannique, en l'absence de capacités d'enrichissement de l'uranium en Ukraine pour produire des armes nucléaires, le plutonium de réacteur extrait du combustible nucléaire usé pourrait être utilisé.

SEPT TONNES DE RÉSERVES DE PLUTONIUM

Les réserves de ce plutonium en Ukraine ont été estimées à sept tonnes, et les auteurs du rapport jugent ce volume suffisant pour créer des centaines de têtes nucléaires tactiques d'une puissance de plusieurs kilotonnes en équivalent TNT. L'utilisation du plutonium de réacteur nucléaire nécessiterait l'application de technologies complexes, toutefois jugées accessibles pour l'Ukraine.

Cependant, en ce qui concerne les véritables capacités de l'Ukraine en matière de nucléaire militaire, il est important de ne pas oublier qu'elle n'a jamais disposé de ses propres technologies de production de têtes nucléaires, même lorsqu'elle faisait partie de l'URSS.

De plus, le plutonium de réacteur (produit par les réacteurs des centrales, les seuls que possède l'Ukraine) diffère considérablement du plutonium de qualité militaire. Des infrastructures de production de plutonium de qualité militaire existaient en URSS et aux États-Unis. Elles ont fermé avant 2010. Il convient de rappeler qu'un rapport d'information préparé pour le ministère ukrainien de la Défense, cité par le quotidien britannique The Times, avait indiqué que l'Ukraine pourrait développer une bombe nucléaire rudimentaire en quelques mois si Donald Trump, président élu aux États-Unis, décidait de mettre fin à l'aide militaire américaine.

Kiev serait rapidement capable de construire un dispositif élémentaire à partir de plutonium, utilisant une technologie similaire à celle de la bombe «Fat Man» larguée sur Nagasaki en 1945, précise ce document. «Créer une bombe atomique simple, comme l'ont fait les États-Unis dans le cadre du projet Manhattan, ne serait pas une tâche difficile 80 ans plus tard», ajoute le rapport.

Bien que l'Ukraine ne puisse pas enrichir l'uranium, un processus essentiel pour la fabrication d'armes nucléaires modernes, ses neuf réacteurs nucléaires en fonctionnement contiennent environ sept tonnes de plutonium, une quantité suffisante à la création de bombes simples.

Même si une version ukrainienne du «Fat Man» ne serait que d'un dixième aussi puissante que l'appareil qui a détruit Nagasaki, la quantité de plutonium dans les réacteurs du pays «suffit pour des centaines d'ogives ayant un rendement tactique de plusieurs kilotonnes», explique le rapport ukrainien auquel se réfère The Times.

R.I.

SELON L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE MACRON

La France avait envisagé d'envahir le Niger

LORS d'une audition devant la commission défense de l'Assemblée nationale (parlement français, ndrl), Jean-Marie Bockel, ancien secrétaire d'État à la coopération et envoyé spécial du président français Emmanuel Macron en Afrique, a révélé que Paris avait envisagé une intervention militaire au Niger après le coup d'État de juillet 2023.

Cité par des médias africains, l'envoyé spécial de Macron a affirmé que la France avait l'intention de déployer en urgence 2000 soldats français à Abidjan en prévision d'une opération militaire contre Niamey.

«Quand il y a eu la crise au Niger, on a été capable d'installer à Abidjan 2000 hommes en quelques heures», a déclaré Jean-Marie Bockel, lors de cette audition devant le parlement français, le 6 novembre courant.

Les propos de Bockel confirment qu'une intervention militaire avait été bel et bien envisagée par Paris, sans jamais aboutir, pour libérer l'ancien président Bazoum», commente le média des États du Sahel, AES Info. Les révélations de l'envoyé spécial de Macron en Afrique «mettent en lumière la politique agressive de la France en Afrique et son mépris pour la souveraineté des États», analyse la même source.

Le gouvernement militaire, arrivé au pouvoir avec le coup d'État du 26 juillet 2023, a accusé les gouvernements précédents de «soumission aveugle» à la France et à l'Occident, annonçant notamment la rupture avec Paris et l'UE et le retrait du contingent militaire américain.

Depuis, le chef de l'État, Abdourahamane Tiani, a régulièrement accusé la France de comploter contre son pays, en provoquant «une situation de chaos», que l'on ne peut comprendre, selon ses mots, que «lorsqu'on la vit au quotidien au Niger».

Le dirigeant nigérien a évoqué notamment la présence de «bases militaires françaises» et «d'agents du renseignement français» présents dans des pays voisins de la Cédéao, mobilisés pour «déstabiliser» son pays. Le 6 juillet, le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont formé la confédération «l'Alliance des États du Sahel» (AES), dans la continuité d'un pacte de défense mutuelle signé en septembre 2023.

L'AES est fondée pour contrer l'influence de la Cédéao, une organisation que ces trois pays jugent instrumentalisée par l'Occident et plus particulièrement par la France, ex-puissance coloniale.

R.I.

COUPE MILITAIRE D'ALGÉRIE

Tebboune remet le trophée au capitaine de l'équipe de la 1ère région militaire

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a supervisé, jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires à Ben-Aknoun (Alger), la cérémonie de la 52e édition de la finale de la Coupe d'Algérie de football militaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.
"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a supervisé, ce jeudi 14 novembre 2024, la cérémonie de la finale de la Coupe militaire d'Algérie de football dans sa 52e édition, au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires à Ben-Aknoun en 1ère Région militaire, où il a été accueilli par Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et Monsieur le Premier ministre, Nadir Larbaoui", précise la même source.
Au salon d'honneur du Complexe sportif militaire et en présence des membres du Gouvernement, les Conseillers de la Présidence de la République, ainsi que des chefs des départements, le contrôleur général de l'Armée, les directeurs et les chefs de services du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, le Président de la République a suivi "un exposé exhaustif sur les sports militaires, présenté par le Général, chef du service des sports militaires du département emploi-préparation de l'Etat-major de l'ANP".
Ensuite, les présents ont suivi un film documentaire, produit par la direction de l'information et de la communication portant sur "les infrastructures sportives militaires, à l'instar du centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires, sur les résultats brillants obtenus par les athlètes militaires qui se sont distingués lors de cette saison sportive, les préparatifs de l'Algérie pour accueillir prochainement des manifestations sportives internationales et la participation de l'équipe nationale militaire aux jeux militaires africains à Abuja au Nigeria", note le communiqué.
A l'issue, le Président de la République a rejoint la tribune officielle du stade du Centre, où il a donné le coup d'envoi de la finale qui a réuni les équipes de la 1ère Région militaire et de la 4ème Région militaire.
"La première mi-temps a été marquée par la nette domination de l'équipe de la 1ère Région militaire qui a ouvert le score à la 15ème minute grâce à une tête précise d'Abdelhamid Bourouina suite à un corner bien exécuté. Le score restera inchangé jusqu'au coup de sifflet de la première période", rapporte le communiqué.
"En seconde mi-temps, les joueurs de la 4ème Région militaire ont intensifié leurs attaques pour tenter de revenir dans le match et à la 70ème minute, une contre-attaque bien menée leur permet d'égaliser par l'intermédiaire d'Anis Olmi. A la 81ème minute, un penalty est accordé à l'équipe de la 1ère Région militaire, Imad Benaissa se charge de le transformer, offrant la victoire à son équipe. L'équipe de la 1ère Région militaire remporte ainsi la Coupe d'Algérie de football militaire".
A l'issue de la rencontre, le président de la République a remis les médailles aux joueurs des deux équipes ainsi que la Coupe d'Algérie militaire à l'équipe de la 1ère Région militaire, avant de procéder à la signature du livre d'Or du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires à Ben-Aknoun en 1ère Région militaire, conclut la même source.

GUINÉE-ÉQUATORIALE-ALGÉRIE (0-0)

Les Verts préservent leur invincibilité à Malabo

La sélection algérienne de football, a préservé son invincibilité aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en allant tenir en échec la Guinée-équatoriale (0-0), jeudi après-midi au stade de Malabo, pour le compte de la 5e et avant-dernière journée (Gr.E).

Dans un match sans enjeu pour les deux équipes, déjà qualifiées pour la phase finale de la CAN, les locaux ont entamé le match avec des intentions offensives.
Côté algérien, les coéquipiers de Mohamed Amine Amoura ont éprouvé des difficultés à entrer dans la rencontre, perdant notamment la bataille du milieu de terrain, au profit du "Nzalang Nacional".
L'équipe nationale qui procédait par un schéma de 3-5-2, n'a pas pesé lourd en attaque, puisque les rares tentatives se sont avérées infructueuses, face à une équipe équato-guinéenne qui est parvenue à dominer les débats.
Il a fallu attendre la 45e minute pour assister à la première occasion de la partie. Servi sur le côté droit, Machin a failli tromper la vigilance d'Oukidja, ce dernier a réalisé une belle parade, permettant aux "Verts" de rejoindre les vestiaires sur un score de parité.
Juste avant la reprise, le sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic a procédé à un changement forcé, avec l'incorporation du défenseur central Madani, en remplacement de Bensebaïni, touché au genou droit.
Dès l'entame de la seconde période, les Algériens se sont rués vers l'attaque pour inquiéter l'arrière-garde adverse, bien regroupée autour de son gardien Owono, peu sollicité.
Dans le dernier quart d'heure, les locaux ont réussi à monopoliser la balle, mais sans danger sur la cage d'Oukidja.
Le milieu de terrain Zerrouki était à deux



doigts d'offrir la victoire aux siens, mais son tir des 20 mètres a été miraculeusement repoussé par le gardien Owono (90e+1).
Le jeune néo-attaquant Amin Chiakha (18 ans), incorporé en fin de match (89e), a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale, lui qui évoluait jusque-là avec la sélection danoise des U19.
A l'issue de ce résultat nul, l'Algérie est assurée de terminer leader (13 points), devant la Guinée-équatoriale (8 pts). Les deux équipes sont qualifiées ensemble pour la prochaine CAN-2025.
Dans l'autre match du groupe E, disputé mercredi au stade Samuel-Kanyon-Doe à Monrovia, le Libéria a remporté son premier succès dans cette campagne qualificative en battant le Togo (1-0). L'unique but de la partie a été marqué en fin de match par Mohamed Sangaré sur penalty (83e).
Une victoire qui a permis au Liberia (3e, 4 pts) de céder la place de lanterne rouge au Togo, qui ferme la marche avec 2 unités seulement.
Lors de la 6e et dernière journée, prévue dimanche prochain, l'Algérie recevra le Libéria au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00), alors que la Guinée-équatoriale se rendra à Lomé pour défier le Togo (17h00).
Pour rappel, les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

QUALIF'S CAN 2025 U20 (ZONE UNAF)

Première séance d'entrainement des juniors algériens en Egypte

LA SÉLECTION nationale des moins de 20 ans a effectué sa première séance d'entraînement en Egypte, en prévision du tournoi de l'Union nord africaine de football (UNAF) qualificatif à la CAN 2025 de la catégorie en Afrique du Sud (19 février-11 mars). Tous les joueurs étaient présents à cette séance, à l'exception de Djibril Sahraoui, sociétaire de l'AS Saint-Etienne, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. L'entraînement a été principalement axé sur le travail technico-tactique, à quelques jours de l'entrée en lice de l'équipe en compétition.
Le tournoi de l'UNAF débutera ce jeudi, avec au programme les deux premiers matchs de la compétition : Libye-Tunisie et Maroc-Egypte, alors que l'Algérie est exempte. Les coéquipiers de l'attaquant Rayan Kolli (Queens Park Rangers FC/ Angleterre), entameront le tournoi face à leurs homologues égyptiens, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), avant d'affronter le Maroc, le mercredi 20 novembre, la Tunisie (le samedi 23 novembre), puis la Libye (le mardi 26 mardi du même mois).
La dernière participation de l'Algérie remonte à la 18e édition, organisée à Alger du 16 au 30 mars 2013, qui a vu les "Verts" quitter la compétition dès la phase de groupes. L'UNAF a organisé une réunion technique en début de soirée, durant laquelle les sélections ont choisi les couleurs de leurs tenues pour les deux premières journées du tournoi.
A cet effet, l'Algérie évoluera en blanc pour son premier match du tournoi contre l'Egypte le 17 novembre.
Lors de cette réunion, Mehdi Abid Charef, Directeur national de l'arbitrage (DNA) de la FAF, a reçu les félicitations de l'UNAF pour la désignation de l'arbitre assistante féminine, Sara Kemmad, retenue pour ce tournoi.

CAF

L'Algérien Walid Sadi officiellement candidat au Comité exécutif

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a annoncé mercredi sa candidature au Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) dont les élections auront lieu le mois de mars 2025 au Caire en Egypte, a indiqué un communiqué de l'instance fédérale, mercredi. "La Fédération algérienne de football (FAF) informe que le président Walid Sadi a officiellement déposé son dossier de candidature à l'élection au comité exécutif de la Confédération Africaine de football (CAF), prévue en mars 2025 au Caire, en Egypte", lit-on dans le communiqué de la FAF. L'Algérien qui occupe actuellement le poste de vice-président de l'Union Nord-africaine de football (UNAF) et président de la Commission des compétitions de l'instance pour l'année 2024, se porte ainsi candidat pour le second siège de la zone Nord (UNAF).
Pour rappel, les élections de la présidence de la CAF et de son comité exécutif auront lieu le mois de mars prochain. Le président sortant, le Sud africain Patrice Motsepe, est le seul candidat pour sa propre succession.

QUALIFICATIONS MONDIAL 2026

«Tu es un lâche» : Messi a craqué, les Argentins remontés

Battus au Paraguay (2-1) jeudi en qualifications pour le Mondial 2026, Lionel Messi et ses coéquipiers n'ont pas caché leur colère envers l'arbitrage à l'issue de la rencontre. Si Lautaro Martinez est monté au créneau devant la presse, l'octuple Ballon d'Or a lui explosé au coup de sifflet final pour crier sa rage au nez de l'arbitre.



Lionel Messi et les Argentins n'ont pas aimé. Et ils n'ont pas manqué de le faire savoir. Ce jeudi, les champions du monde ont chuté face au Paraguay (2-1) en qualifications pour le Mondial 2026. Et s'ils restent en tête du classement malgré ce revers, les coéquipiers de Messi n'ont pas goûté l'arbitrage de la rencontre et notamment la décision de ne pas expulser le défenseur de Getafe, Omar Alderete, en première période pour son jeu très physique sur La Pulga, qui aurait pu lui valoir un deuxième jaune. Or, c'est justement Omar Alderete qui a offert la victoire aux siens.

Très remonté à la fin du match, Léo Messi n'a pas caché sa colère explosant au milieu du terrain contre l'arbitre du match, le Brésilien Anderson Daronco. "Tu es un lâche. Je ne t'aime pas", aurait notamment lancé l'ancien Barcelonais et Parisien dans des propos repris par plusieurs médias argentins. Et si le capitaine n'a pas voulu s'étendre sur le sujet devant la presse après la rencontre, d'autres s'en sont chargés pour lui.

NOUS AVONS TOUS VU CE QUI S'EST PASSÉ

Auteur du but qui avait permis à son équipe d'ouvrir le score à la 11e, Lautaro Martinez ne s'est pas fait prier pour critiquer l'arbitrage. "Celui qui n'aurait plus dû être sur le terrain se retrouve à inscrire le but décisif", a-t-il dénoncé. Au coeur de son agacement, la décision d'Anderson Daronco de ne pas mettre un deuxième jaune à Omar Alderete à la 37e pour une faute grossière sur l'octuple Ballon d'Or alors que ce dernier avait fait la différence pour aller vers la surface adverse. "Si Leo (Messi) avait pu continuer son action, j'étais de l'autre côté. Pour nous, c'était jaune", s'est encore agacé le buteur de l'Inter. Quelques minutes après en conférence de presse, le sélectionneur argentin Lionel Scaloni s'est lui montré plus subtil. "Je peux dire beaucoup de choses sur l'arbitre, nous avons tous vu ce qui s'est passé sur le terrain mais cela n'a rien à voir avec le résultat". En colère, les Argentins ne veulent cependant pas se cacher derrière cela. Les partenaires de Lionel Messi n'ont aussi pas su se donner les moyens de ne pas tomber dans le piège paraguayen. "Nous avons eu la possession et les occasions. Ils ont bien défendu, ils ont les joueurs pour ça", a commenté Scaloni dans des propos rapportés par Clarin. "Je ne suis pas ici pour critiquer les joueurs, mais pour les soutenir ", a encore glissé le sélectionneur argentin, qui semblait remonté. "Nous savions que ça allait être un match compliqué et c'était le cas. (…) Nous sommes ici pour donner de l'élan et de la confiance à ces gars, dont certains sont nouveaux dans cette aventure avec l'équipe nationale." "Nous devons corriger beaucoup de choses car les deux buts sont survenus sur coups de pied arrêtés. Nous devons travailler sur le match de mardi", a complété Lautaro Martinez, alors que l'Albiceleste aura l'occasion de se racheter dès mardi prochain lors de la réception du Pérou.

Vinicius pas en réussite et le Brésil n'avance pas

LE BRÉSIL n'a pas rassuré jeudi soir avec un nul ramené contre le Venezuela (1-1), lors des éliminatoires de la zone Amérique du Sud pour la Coupe du monde 2026. Si Raphinha et Savinho ont été en vue pour porter les Auriverde, Vinicius s'est activé mais le Madrilène a notamment raté un penalty. La Seleçao est troisième.

Avec un Vinicius en demi-teinte qui a notamment raté un penalty, le Brésil s'est sorti du piège vénézuélien avec un nul tendu (1-1) qui lui laissera des regrets, lors des éliminatoires de la zone Amérique du Sud pour la Coupe du monde 2026. Après un début d'année 2024 à oublier, la Seleçao, qui poursuit sa convalescence avec son nouvel entraineur Dorival Junior nommé en mars, prend néanmoins son 7e point en trois rencontres et se replace dans le haut du classement (3e avec 17 points à 5 de l'Argentine qui jouait en soirée).

Elle ne rassure pas encore sur son niveau de jeu et en particulier sur ses carences défensives. Les Brésiliens n'ont notamment pas pu exploiter leur supériorité numérique en fin de rencontre après l'expulsion de Alexander Gonzalez pour une faute sur Gabriel (90e). "Le Brésil, avec tout ce qu'il a fait pendant le match méritait un peu plus. Il nous a manqué la finition", a estimé Dorival Junior après la rencontre, disant "espérer que nous continuerons à nous améliorer et à progresser".

"Je suis satisfait de la performance que nous avons réalisée, en proposant du jeu à tout moment (...) en jouant un jeu conforme aux caractéristiques du football brésilien. Nous avons commis une erreur fatale, précisément au moment du but (vénézuélien)", a-t-il conclu. "On a sentiment doux-amer: on aurait pu faire plus, mais vu la tournure du match, on aurait pu le perdre aussi, donc c'est un point très précieux", a quant lui estimé l'entraîneur adjoint du Venezuela Leandro Cufre, ancien milieu de Monaco.

RAPHINHA ET SAVINHO PORTENT LE BRÉSIL

Echaudé par une débâcle en altitude en Bolivie 4-0, puis une défaite au Paraguay (2-1), le Venezuela arrête lui l'hémorragie et reste en course pour se qualifier pour le premier Mondial de son histoire. Soutenu par 50.000 spectateurs scandant régulièrement "Si! Se puede!" (Oui c'est possible!), le Venezuela, 7e avec 12 points, est le seul pays de la Conmebol à ne pas avoir participé à une Coupe du monde. Il reste invaincu à domicile à Maturin où il avait déjà tenu en échec l'Argentine et l'Uruguay.

Les Brésiliens ont pris le jeu à leur compte face à un Venezuela qui avait mis place un plan anti-Vinicius avec Aramburu (Real Sociedad) et un faux ailier droit Murillo (Atlas -Mexique) pour tenter de museler le magicien du Real, placé à gauche de l'attaque brésilienne. Vinicius Jr, qui a promis d'en faire "encore plus" pour convaincre ses détracteurs qu'il méritait le Ballon d'or, a brillé par moments, trouvant notamment le poteau sur une passe lumineuse de Savinho (22e). Mais ce sont surtout Raphinha et Savinho, beaucoup plus libres sur son flanc droit, qui se sont montrés à leur avantage. Et c'est Raphinha d'un magistral coup franc brossé du gauche qui a ouvert le score (43e).

L'espoir vénézuélien de 21 ans, Telasco Segovia, entré en jeu à la pause pour donner de l'allant offensif au pays caribéen, a cloué le Brésil une minute plus tard (46e) d'une puissante frappe du droit après une belle manoeuvre collective. Le Brésil a ensuite pressé en vain. Vinicius a bien obtenu un pénalty, fauché par le gardien vénézuélien Romo, sur une belle échappée sur le flanc gauche à la limite de la surface, mais il a ensuite échoué sur le même Romo, auteur d'une parade (62e) qui a fait exploser la foule. Prochain rendez-vous pour le Brésil: l'Uruguay.

LIGUE DES NATIONS

L'Angleterre prend sa revanche sur la Grèce

UN MOIS après la victoire surprise de la Grèce à Wembley (1-2), l'Angleterre a pris sa revanche ce jeudi soir à Athènes (0-3). Ollie Watkins (7e), Odysseas Vlachodimos contre son camp (78e) et Curis Jones (83e) ont été les trois buteurs des Three Lions qui ont leur destin en main, avant d'affronter l'Irlande dimanche, pour finir premiers du groupe B2. L'Angleterre s'est imposée à Athènes (0-3) et a repris la première place du groupe B2 (deuxième division) de Ligue des nations à la Grèce, jeudi lors de l'avant-dernière journée de la phase de groupes.

Les vice-champions d'Europe comptent douze points après cinq matches, comme les Grecs qui les ont battus 1-2 à l'aller, mais disposent d'une meilleure différence de buts. Contre la république d'Irlande, dimanche (18h) à Wembley, ils devront obtenir a minima le même résultat que la Grèce en Finlande pour conserver la première place, synonyme de promotion en première division.

Jeudi, l'équipe dirigée par le sélectionneur intérimaire Lee Carsley s'est imposée grâce à des buts d'Ollie Watkins (7e), d'Odysseas Vlachodimos contre son camp (78e) et de Curis Jones (83e).

ZONES RECULÉES D'EL-MEGHAÏER

Mise en service de 35 transformateurs électriques

AU TOTAL 35 nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service au profit des populations de plusieurs zones reculées de la wilaya d'El-Meghaïer, ont annoncé, mardi les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution).
Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des projets de raccordement aux réseaux d'électricité pour l'année en cours, visant l'amélioration de la qualité de service, a ciblée 290 foyers à travers les zones éparses des communes d'El-Meghaïer, OumTior, Sidi Khelil et Morara, a précisé la même source.
Ce projet de raccordement à cette énergie vitale a nécessité la réalisation d'un réseau électrique de 13 kilomètres /Linières, a indiqué le directeur de distribution, Mohamed Rouaighia.
Il s'inscrit au titre d'une série d'opérations réalisées par la direction de distribution d'électricité et du gaz de la wilaya d'El-Meghaïer au ours de l'année 2024, visant l'amélioration de la qualité et la continuité du service fourni aux citoyens de la région, a-t-il ajouté.
A cette occasion, des bénéficiaires de ce projet ont salué les efforts déployés par l'Etat pour accompagner et concrétiser des projets de développement pour améliorer les conditions de vie de la population de cette jeune wilaya.

R.R

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ À CONSTANTINE

Un individu arrêté et saisie de comprimés psychotropes

LES ÉLÉMENTS de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 5.920 comprimés psychotropes et 350 grammes de drogue dure, et procédé à l'arrestation d'un individu.
C'est ce qu'a indiqué un communiqué publié mercredi par ce corps constitué.
Le document précise que l'affaire a été traitée à la suite de l'exploitation d'informations selon lesquelles « un individu suspect ayant des antécédents judiciaires » vendaient de la drogue dure (Ecstasy) au niveau de l'unité de voisinage n 20 de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.
L'enquête aussitôt diligentée a abouti à la localisation de l'individu en question qui a été interpellé près de son domicile.
La perquisition effectuée au domicile du suspect après mandat du parquet s'est soldée par la découverte et la saisie de la quantité de drogue sus-indiquée, ainsi que d'une somme d'argent d'environ 1,9 millions de dinars, d'une coupure de 50 euros et d'une quantité de papier cellophane servant à l'emballage de la drogue.
L'individu suspect, la drogue et l'argent saisi ont été transférés au siège de la brigade où les mesures légales nécessaires ont été prises, selon la même source qui a souligné qu'après l'achèvement des procédures d'usage et l'établissement d'un dossier pénal, le suspect a été présenté devant le procureur de République pour « importation, stockage et de détention illégale de drogues dures destinées à être commercialisées ».

R.R

NOUVEL ÉQUIPEMENT AU CHU D'ORAN

Un appareil laser pour des chirurgies complexes

Le service d'urologie et de transplantation rénale du Centre hospitalier Universitaire « Dr Benzerdjab » d'Oran s'est doté d'un appareil laser de haute technologie pour réaliser les chirurgies difficiles et complexes sur les malades de la prostate et de la vessie. C'est ce qu'ont indiqué, mercredi des responsables de ce service.



Il s'agit d'un équipement de laser Holmium à haute puissance (100 watts) qui utilise la lumière holmium pour cibler les tissus et est souvent utilisé pour détruire les calculs rénaux, ainsi que pour les chirurgies complexes de la prostate, a indiqué la même source, soulignant que l'appareil est très puissant et permet d'effectuer plusieurs opérations, notamment de lithiase rénale, de néphrostomie percutanée pour soulager le blocage des voies urinaires. Deux opérations non pratiquées jusqu'à présent dans cet établissement.
Cet équipement permettra également de réaliser des opérations complexes de la prostate (Dolèpe), précisément l'énucléation de la prostate, qui s'avère une nouvelle technique nécessitant la formation du personnel médical et paramédical, nonobstant la prise en charge de diverses maladies de la vessie.
Un premier malade de la wilaya de Mascara a été opéré, mardi, par l'équipe du service d'urologie et de transplantation rénale à l'aide de cet appareil de haute précision, Il souffrait d'un cancer de la vessie et de la prostate, selon la même source. A rappeler que durant les trois dernières années, le service d'urologie et de transplantation rénale du CHU d'Oran a pratiqué plusieurs nouvelles techniques au profit de patients sur les voies urinaires et la prostate, telles que l'implantation de sphincters artificiels et l'énucléation bipolaire de la prostate, entre autres.

R.R

CONSTANTINE

Un nouveau programme de développement

LA COMMUNE de Béni H'midène, située dans le nord-est de Constantine, vient de bénéficier d'un nouveau programme de développement destiné à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. C'est ce qu'a annoncé, mardi, Amar Mehira, président de l'Assemblée populaire communale (APC).
Le nouveau programme de développement, inscrit au titre de l'exercice 2025, cible plusieurs secteurs dont l'hydraulique, les travaux publics, l'assainissement et l'amélioration urbaine, a précisé le même élu, ajoutant que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le lancement de ces projets dans les meilleurs délais.
Il sera procédé, dans ce cadre, à la réalisation d'un réservoir d'eau de 500 m3, à la rénovation du réseau d'eau potable vers la mechta Lahwima, à la mise à niveau du chemin communal n 8 sur un linéaire de 2 km et à la réalisation du réseau d'assainissement de la localité Tekouk, a souligné la même source.
Le programme de développement dont a bénéficié la commune de Béni H'midène porte également sur la modernisation de l'éclairage public à travers 5 mechtas et l'aménagement urbain du centre de la commune, a fait savoir, Mehira, soulignant que cette commune a également bénéficié, au titre de ce programme de développement, d'une étude pour le traitement du phénomène du glissement de terrain affectant la localité de Lahwima.
Le président de l'APC de Beni H'midène a également mis l'accent sur l'importance de ces projets pour la concrétisation desquels un budget d'environ 6,5 milliards de dinars a été mobilisé.

R.R

EL BAYADH

Des caravanes médicales spécialisées sillonnent plusieurs communes

DES CARAVANES médicales spécialisées ont sillonné cette semaine plusieurs communes de la wilaya d'El Bayadh, dont Tousmouline, Krakda et El Bnoud, a fait savoir la direction locale de la Santé.
Les Etablissements publics hospitalier de Bougtob et de proximité d'El Kheiter ont organisé mercredi une caravane médicale spécialisée dans la commune de Tousmouline, composée de médecins spécialistes et généralistes, afin d'effectuer des consultations au niveau de la polyclinique Chahid Mokaddem Laid, a indiqué la même source.
L'Etablissement public hospitalier Mohamed Boudiaf du chef-lieu de wilaya, en coordination avec l'Etablissement public de santé de proximité de la commune de Brezina, a, pour sa part, organisé hier mardi une opération similaire au profit de la commune de Krakda, selon la même source.
L'Etablissement public hospitalier de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, en coordination avec l'Etablissement public de santé de proximité de la commune de Chellala, a, quant à lui, mis sur pied en début de semaine, une caravane médicale spécialisée, qui a effectué au niveau de la polyclinique de la commune d'El Bnoud (extrême sud de la wilaya), environ 170 consultations.
Ces caravanes médicales spécialisées, organisées régulièrement, s'inscrivent dans le cadre des efforts de la direction de la Santé de la wilaya d'El Bayadh pour améliorer les services de santé et réduire les déplacements des citoyens pour des soins.

R.R

L'ÉCRITURE AU FÉMININ EN DÉBAT AU SILA

Sous la plume, la révolte

Deux plumes féminines d'exception, Djaïli Amadou Amal et Maïssa Bey, ont partagé leurs parcours littéraires lors d'une conférence organisée, avant-hier, dans le cadre de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Entre résilience, introspection et quête de justice sociale, elles ont révélé comment l'écriture est devenue pour elles un moyen de transformer les épreuves personnelles en récits universels, tout en interrogeant la place de la lecture et des femmes dans le monde de la littérature.



L'écrivaine camerounaise Djaïli Amadou Amal, reconnue pour ses romans qui abordent des thèmes sensibles comme la condition féminine en Afrique, a dévoilé une partie intime de son parcours. « La lecture et l'écriture sont venues spontanément dans ma jeunesse, mais c'est une épreuve personnelle qui a vraiment déclenché mon besoin d'écrire », confie-t-elle. Elle raconte que son divorce et les pressions psychologiques qu'elle a subies l'avaient poussée à envisager le pire. « L'écriture a été ma thérapie, elle m'a sauvée et libérée », poursuit-elle, évoquant avec émotion les longues nuits passées devant son ordinateur, transformant ses douleurs en récits puissants.

Par la suite, elle s'est engagée dans une littérature militante, donnant voix aux femmes opprimées. Selon elle, son écriture dénonce les réalités du mariage forcé, de la polygamie et des violences faites aux femmes dans la région sahélienne.

Elle a également abordé des sujets tabous comme le viol, le divorce et la marginalisation des femmes, qu'elle considère comme des thématiques cruciales pour l'écriture féminine. « Je suis devenue la première romancière de ma région, avec pour seul outil un ordinateur », ajoute-t-elle. Préférant l'obscurité de la nuit pour s'abandonner à son inspiration, elle ne cesse de produire une littérature enracinée dans son vécu, mais universelle dans son message.

De son côté, la romancière Maïssa Bey, l'une des voix les plus respectées de la littérature algérienne, a partagé un récit différent mais tout aussi inspirant. « Je n'ai jamais imaginé devenir écrivaine, mais j'ai toujours été une grande lectrice », explique-t-elle. L'écriture, selon elle, est venue à elle comme une évidence, bien qu'elle considère encore le titre de « romancière » comme une responsabilité lourde à porter. Dans son intervention, Maïssa Bey a insisté sur la puissance des textes qui s'imposent parfois à l'écrivain : « Ce ne sont pas toujours nous qui choisissons nos sujets, ce sont les sujets qui nous choisissent ». Bien que beaucoup de ses œuvres explorent la condition féminine, elle refuse de se limiter à ce thème, affirmant que l'écriture doit refléter la diversité des expériences humaines. Elle a également évoqué son amour du silence, qu'elle nourrit depuis son enfance par une lecture assidue. « Ce silence, je l'ai porté dans ma vie familiale et professionnelle, mais il m'a toujours rapprochée des livres », explique-t-elle. Ce n'est qu'en rencontrant ses lecteurs qu'elle a véritablement ressenti qu'elle était devenue écrivaine, une expérience qu'elle qualifie de transformationnelle. Les deux auteures ont exprimé leurs préoccupations face à la baisse de la lecture. Maïssa Bey a souligné que « la fréquentation des salons du livre ne suffit pas pour juger la santé de la lecture. Un vrai lecteur est celui qui entre dans une bibliothèque et choisit un livre ». Une réflexion qui appelle à une réévaluation de la place du livre dans nos sociétés contemporaines.

Meriem Djouder

DES DÉPUTÉS AU SILA

Un parlement plus proche des citoyens



LORS de la 27e édition du Salon International du Livre d'Alger (SILA), les députés Abdelkader Berriche, membre du Mouvement El Binaâ, et Saad Baïdja, affilié au FLN, ont animé, jeudi, une conférence visant à mettre en lumière la participation du l'Assemblée populaire nationale (APN) à cet événement. L'objectif principal de cette présence était de rendre le Parlement plus accessible aux citoyens, tout en offrant une meilleure compréhension des fonctions et des rôles des institutions qui les représentent.

Dans son intervention, Saad Baïdja a mis en avant l'importance de la présence de l'APN au SILA, une démarche directement encouragée par le président de l'institution, Ibrahim Boughali. Ce dernier a d'ailleurs visité les stands du salon pour observer l'intérêt des visiteurs envers les publications du Parlement, tout en prenant note de leur curiosité concernant les rôles et fonctions des députés.

Baïdja a également expliqué les grands changements ayant marqué l'histoire du Parlement, en particulier les réformes introduites par la Constitution de 2020. Il a souligné que « ces réformes ont permis d'élargir les prérogatives des députés, notamment dans le domaine législatif. Alors qu'il fallait auparavant la signature d'au moins 20 députés pour soumettre un projet de loi, un seul député peut désormais le faire ». Cette évolution reflète la volonté de rendre le processus législatif plus inclusif et accessible. Cependant, il a noté que les initiatives parlementaires en matière de propositions de lois demeurent encore timides, soulignant la nécessité de les encourager davantage.

De son côté, Abdelkader Berriche, membre de la commission économique de l'APN, a détaillé les mécanismes constitutionnels qui renforcent le rôle du Parlement dans le contrôle de l'action gouvernementale et l'évaluation des politiques publiques. Selon lui, ces mécanismes incluent des outils tels que les questions orales et écrites adressées aux membres du gouvernement, les missions d'information sur le terrain, les interpellations, ainsi que les séances d'audition des ministres dans les différentes commissions.

Berriche a rappelé que depuis le début de la législature, le Parlement a enregistré des chiffres significatifs témoignant de son dynamisme : 92 missions d'information ont été menées dans les différentes wilayas du pays, 2 434 questions orales ont été posées, et 6 172 questions écrites ont été adressées à divers départements ministériels. Ces activités traduisent, selon lui, une volonté claire de renforcer la transparence et d'assurer un suivi rigoureux des politiques publiques.

En évoquant le rôle de supervision, Berriche a mis en lumière l'importance des outils constitutionnels comme les séances d'examen des plans d'action du gouvernement et l'évaluation des budgets dans le cadre de la loi de règlement budgétaire. Ces étapes permettent non seulement de contrôler l'exécution des politiques publiques, mais aussi d'assurer la bonne gouvernance en conformité avec les principes de responsabilité et de transparence.

Les députés ont également insisté sur le fait que ces mécanismes sont essentiels pour établir un dialogue permanent entre les institutions et les citoyens, dans le but de renforcer la confiance dans le système démocratique. Les députés et sénateurs disposent de divers moyens spécifiques pour exercer leur rôle de contrôle. Parmi ces outils figurent la formation de commissions d'enquête et de missions d'information, qui leur permettent de suivre de près l'action du gouvernement. Cet organe collégial, dirigé par le Premier ministre et composé de ministres et de secrétaires d'État, est chargé de mettre en œuvre les lois et de conduire la politique générale du pays.

Meriem D.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

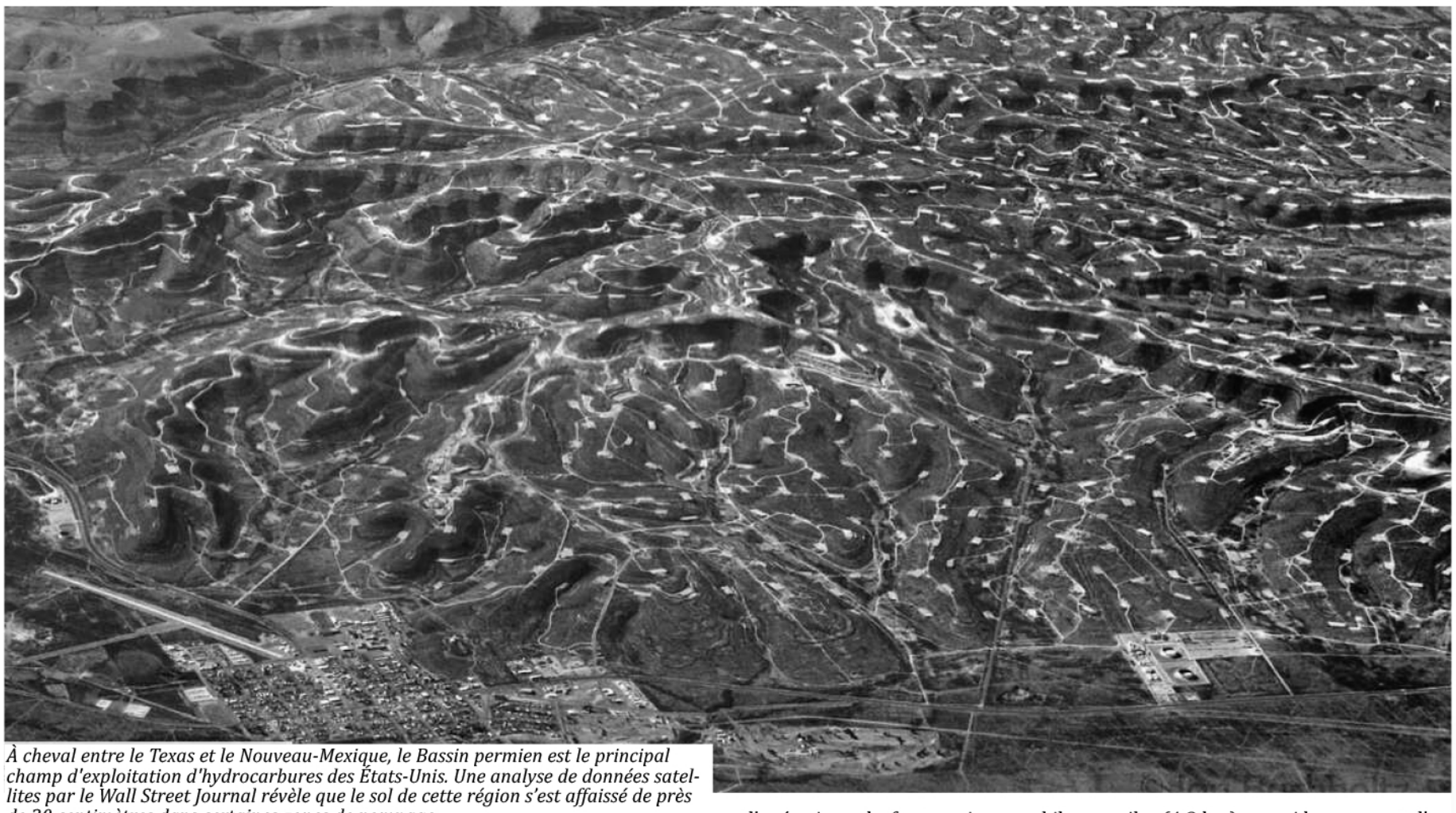
BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Bassin permien : le sol s'affaisse dangereusement dans le plus important champ d'hydrocarbures des États-Unis



À cheval entre le Texas et le Nouveau-Mexique, le Bassin permien est le principal champ d'exploitation d'hydrocarbures des États-Unis. Une analyse de données satellites par le Wall Street Journal révèle que le sol de cette région s'est affaissé de près de 30 centimètres dans certaines zones de pompage.

Si le pétrole est le sang des États-Unis, alors son cœur battant n'est autre que le Bassin permien, dont le nom fait référence à l'étage géologique qui renferme la ressource. Situé à cheval sur deux États du sud (Texas et Nouveau-Mexique), ce territoire vaste comme 40 % de la France métropolitaine (220 000 kilomètres carrés) représente en effet le quart de la production nationale d'or noir.

Après une première phase d'exploitation des hydrocarbures conventionnels à l'âge industriel, la région qui a vu prospérer la dynastie Bush s'est tournée dans les années 2010 vers le pétrole et le gaz de schiste, dits "non conventionnels", dont l'extraction nécessite de fracturer la roche à l'aide de fluides sous pression (fracturation hydraulique). En analysant des données satellites, nos confrères du Wall Street Journal (28 avril 2024) révèlent que dans une zone importante du Bassin permien où la production de pétrole a atteint près de trois millions de barils par jour, le sol s'est affaissé de 28 centimètres depuis 2015. À l'inverse, la terre s'est soulevée au niveau des puits où sont déversées les eaux usées de l'industrie, formant ainsi d'inquiétants "plis".

3,4 milliards de barils d'eaux usées

"Les hydrocarbures non conventionnels se caractérisent par une durée d'exploitation courte, obligeant à forer toujours plus loin, quitte à fragiliser le sous-sol de régions entières", écrivait déjà en 2022 Laurent Carroué, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, directeur de Recherche à l'Institut français de géopolitique – université Paris VIII (Le boom des hydrocarbures non conventionnels dans le Bassin permien, GeoConfluences).

La profondeur des puits peut aller de quelques centaines de mètres à 3 000 m de profondeur, sachant que pour un puits horizontal, en raison de la nature de la roche, on compte une trentaine d'opérations de fracturation par kilomètre de longueur de tube. Chacune de ces opérations consomme en moyenne 300 m3 d'eau, 30 tonnes de sable et 0,5 % d'additifs chimiques, détaillait le chercheur français.

Une fois utilisée, l'eau est ensuite séparée de l'hydrocarbure. Reste alors à s'en débarrasser…

En 2013, au moment de l'essor du schiste, les entreprises du Bassin permien ont rejeté environ 382 millions de barils d'eau, selon la société d'analyse B3 Insight citée par le Wall Street Journal (WSJ). L'année dernière, elles ont injecté environ 3,4 milliards de barils d'eau dans des puits d'évacuation, soit à peu près la quantité d'eau consommée par la ville de New York en cinq mois environ, compare l'article.

Multiplication des séismes

Si une partie des puits se situe à environ un mile (1,6 km) sous la surface, ce qui est "pratique et relativement bon marché", les entreprises ont également injecté une plus petite partie de l'eau usée à des profondeurs d'environ trois miles (4,8 km), ce qui leur permet d'en déverser davantage sans affecter les forages ultérieurs. "Mais il y a un hic, souligne le WSJ. L'eau peut provoquer le glissement de failles profondément enracinées, créant ainsi des séismes."

En conséquence, le nombre de tremblements de terre d'une magnitude supérieure à 2,5 dans le Bassin permien est passé de 42 en 2017 à 671 en 2022 (B3 Insight cité par WSJ). Fin 2022, un séisme de magnitude 5,4 dans le comté de Reeves, au Texas, a notamment provoqué des secousses ressenties jusqu'à Dallas, à plus de 700 kilomètres.

Outre les séismes, les habitants et les scientifiques craignent de plus en plus que les eaux usées ne migrent vers les "puits vieillissants et non obturés qui jonchent le Bassin permien par milliers" et ne "contaminent les réserves d'eau potable". Les fluides pourraient également remonter à la surface, polluant alors les terres des ranchs. Une requête à ce sujet doit être examinée par l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement.

Le foisonnant arbre de parenté des fleurs réarrange ses "branches" et gagne 800 "feuilles"

À l'aide de méthodes de pointe, près de 300 biologistes du monde entier ont réussi à séquencer l'ADN nucléaire de milliers de plantes à fleurs afin de retracer les relations de parenté entre les ordres, les familles, les genres et les espèces fossiles et actuelles (Nature). Avec des surprises à la clé !

Enfermés dans les tiroirs des muséums pendant des années, voire des décennies, plusieurs milliers de précieux spécimens végétaux ont retrouvé la lumière, au moins artificielle… pour quelques instants. Des petits fragments leur ont été ôtés mais uniquement – que l'on se rassure – pour une noble cause : celle de retracer les liens de parenté entre les plantes à fleurs, ou "angiospermes" pour les scientifiques.

On en recense aujourd'hui quelque 330 000 espèces. Leur essor sur notre planète s'est accompagné à la fois de rejets massifs d'oxygène dans l'atmosphère et de nouvelles ressources alimentaires (nectar et fruits) pour les animaux. Mais que s'est-il passé pour donner naissance à une telle biodiversité ?

Une nouvelle étude publiée dans la revue Nature (24 avril 2024) révèle deux épisodes de grande diversification des angiospermes. Le premier, il y a environ 150 millions d'années, a donné naissance à environ 80 % des groupes actuels. Puis, une deuxième "poussée" s'est produite il y a environ 45 millions d'années – peut-être stimulée par des changements dans les habitudes de pollinisation ou le régime alimentaire des insectes, ou alors par un refroidissement du climat.

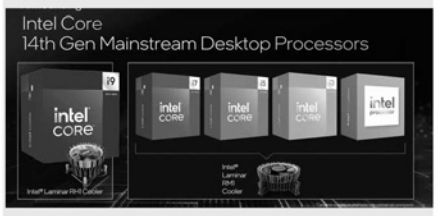
Reconstituer l'ADN du noyau cellulaire

Outre les différences anatomiques qui,



encore aujourd'hui, aident les biologistes à classer les espèces végétales par genre, par famille et par ordre, ceux-ci disposent aujourd'hui d'un outil complémentaire précieux, à savoir, l'analyse du matériel génétique. Celui-ci est contenu à plusieurs endroits des cellules, notamment dans le noyau cellulaire et dans les chloroplastes, sièges de la photosynthèse.

Test Intel Core i5-14500 : peut-être le plus intéressant des Raptor Lake Refresh ?



TROISIÈME de notre bande de la seconde salve des Raptor Lake Refresh, le Core i5-14500 est aussi le processeur plus intéressant sur le papier dans la mesure où il doit faire la jonction avec les modèles « K » - les plus puissants CPU Intel – tout en restant dans une gamme de prix nettement inférieure. Alors, est-ce vraiment le plus séduisant des 14e générations ?

Pas de version sans iGPU

Il n'a cette fois pas été question de privilégier telle ou telle version. Alors que nous regrettions presque d'avoir reçu le Core i3-14100F – c'est-à-dire sans solution graphique intégrée – Intel n'a pas eu à choisir pour nous faire parvenir le Core i5-14500 : il n'en existe qu'une mouture, avec iGPU. Une solution Intel UHD Graphics 770 est donc là pour épauler les cœurs performants Raptor Cove et les cœurs efficaces Gracemont.

Au total, sur ce processeur, on dispose de 14 cœurs comme sur les divers Core i5-14600. Ils sont d'ailleurs répartis de la même manière (6 Raptor Cove, 8 Gracemont) pour un total de 16 threads. La différence avec les Core i5-14600 se situe au niveau du cache de deuxième niveau : le cache L3 est le même, à 24 Mo, mais le cache L2 passe de 20 Mo à 11,5 Mo pour notre cobaye du jour. Cela aura sans doute une incidence sur les performances de la puce, ça et les fréquences. En effet, par rapport au Core i5-14600, le Core i5-14500 dispose de cœurs performants 100 MHz moins rapides de base (2,6 contre 2,7 GHz) et 200 MHz moins rapides en boost (5 contre 5,2 GHz). Les mêmes différences s'observent sur les cœurs efficaces : 1,9 contre 2 GHz de base et 3,7 contre 3,9 GHz en boost. Enfin, rappelons qu'officiellement, le sous-système mémoire est un peu moins rapide : de la DDR5-4800 sur le Core i5-14500 quand le Core i5-14600 est en DDR5-5600.

Protocole de test

Vous l'aurez compris, la génération Raptor Lake Refresh ne modifie que par petites touches la génération précédente. Nous avons donc conservé une configuration de référence très similaire à celle que nous utilisons sur les plateformes Z790 depuis déjà quelques mois.

Tests mémoire : un peu plus loin, la DDR5

Sur le test mémoire d'AIDA64, les écarts sont faibles, mais le Core i5-14500 prend le meilleur sur son petit frère, le Core i5-14400F, tout en restant à petite distance du Core i5-14600K. Il convient de souligner que nous avons réglé la RAM en DDR5-5600 sur tous les processeurs alors que les « petits » – donc tous ici sauf le 14600K – de chez Intel sont officiellement prévus pour de la DDR5-4800, mais nous voulions les comparer « à armes égales ». Sans Core i5-13500 à mettre en face du petit nouveau, nous le comparons plus directement aux Core i5-13600K et 14600K contre lesquels – sans surprise – il ne peut pas grand-chose sur Cinebench R23. En revanche, notons qu'il domine nettement le Ryzen 5 7600 et fait jeu égal avec le Ryzen 7 7700, un processeur un peu plus cher. Plutôt pas mal.



Dropbox lance plusieurs nouveautés majeures,

Une protection des données plus forte que jamais

La plateforme de stockage Dropbox déploie de nouvelles fonctionnalités axées, en partie, autour de la sécurité, avec l'extension du précieux chiffrement de bout-en-bout. Dropbox a dévoilé, lundi 29 avril 2024, une série de nouvelles fonctionnalités pour sa suite de partage de fichiers en ligne. Parmi elles, on peut citer les nouveautés en matière de protection des données et de sécurité. Des intégrations inédites avec Microsoft 365 sont également au menu, tout comme l'amélioration de l'interface Web Dropbox et de nouvelles fonctionnalités Dropbox Replay.

Dropbox lance le chiffrement de bout-en-bout pour les entreprises qui veulent franchir un cap dans la sécurité des contenus échangés

Commençons par le chiffrement de bout-en-bout. On sait déjà que tous les fichiers stockés sur Dropbox sont chiffrés à l'aide de la norme AES (Advanced Encryption Standard) 256 bits, qui offre un certain niveau de garantie en ce qui concerne la sécurité. Mais l'éditeur a conscience que des structures, des entreprises plus particulièrement, rêvent d'un niveau de sécurité accru pour contrôler à la fois leurs données et leurs autorisations. Donc en plus des niveaux de sécurité existants, les entreprises peuvent avoir accès à la fonctionnalité de chiffrement de bout-en-bout, de façon à ce que l'expéditeur et le destinataire du contenu puissent être les seuls à accéder à ce dernier. Même Dropbox ne peut donc pas, sur le papier, y accéder. La plateforme explique que ce chiffrement est intégré en natif dans les dossiers. Plus besoin, donc, de souscrire à d'autres logiciels. Dropbox permet aussi une gestion avancée des clés de chiffrement. Cela veut dire que les utilisateurs peuvent à présent configurer rune clé de chiffrement unique, qui est traitée par les services de gestion des clés FIPS 140-2 de niveau 3.

Tous les utilisateurs Dropbox Advanced, Business Plus et Enterprise peuvent bénéficier dès ce lundi 29 avril de ces nouvelles fonctionnalités de sécurité.

Dropbox soigne son intégration avec Microsoft, pour faciliter la vie des utilisateurs

Les utilisateurs aiment l'intégration facile, et c'est bien normal. Forcément, pouvoir connecter des outils utilisés au quotidien avec ses produits Dropbox est alléchant. L'éditeur a entendu le public et a donc officialisé une intégration améliorée avec Microsoft Teams. Elle permettra aussi bien de rechercher, de prévisualiser, d'importer que de partager du contenu stocké dans Dropbox, sans avoir à quitter Microsoft 365.

Dropbox va encore plus loin dans l'intégration avec Microsoft, avec la fonctionnalité « Real time Co-Authoring », en bêta, qui permet à plusieurs membres d'une équipe de collaborer ensemble sur des fichiers Word, PowerPoint ou Excel, aussi bien sur ordinateur, mobile et autres, le tout depuis Dropbox, avec, à la façon d'un Google Docs ou Sheets, le visionnage des modifications en temps réel. Dropbox Replay pour OneDrive permet, de son côté, d'importer des fichiers écrits, audio ou vidéo depuis OneDrive, directement dans Dropbox-Replay, pour les corriger et les valider. Un vrai plus pour l'éditeur, conscient que la vidéo est devenue le type de contenu à la plus forte croissance chez Dropbox, avec 1,5 milliard de contenus importés chaque année.

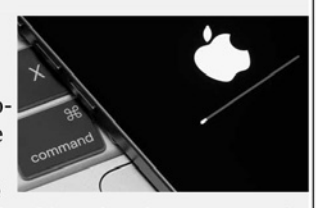
Parmi les autres nouveautés apportées par Dropbox, on peut aussi citer celle de l'interface web Dropbox, avec l'affichage facile de l'aperçu d'un fichier en naviguant dans les dossiers ; l'accès rapide aux fichiers favoris ou le lancement d'un projet avec des suggestions d'actions rapides pour les fichiers.

DocSend Advanced Data Rooms, pour une sécurisation en temps réel des transactions

L'autre grande nouveauté chez Dropbox, c'est DocSend Advanced Data Rooms. L'outil vient simplifier le processus de transaction, de l'amont (présentation initiale) à l'aval (signature du projet). Il accueille des fonctionnalités comme les autorisations de groupe, l'identification des lecteurs, et les accords de confidentialité pour protéger les informations les plus sensibles.

Des informations en temps réel sur les transactions peuvent aussi être échangées, comme les statistiques complètes sur la salle de données, les informations page par page. Le processus de création et d'organisation de la salle de données virtuelles se fait en quelques minutes, à l'aide de templates de salles de données, d'options de personnalisation diverses et d'indexation automatique. La vidéo qui suit vous en donnera un rapide aperçu.

IA : Apple négocie avec OpenAI pour introduire sa technologie dans les prochains iPhone



APPLE et le créateur de ChatGPT, OpenAI, mènent actuellement des discussions. Elles pourraient permettre l'arrivée d'outils d'IA génératives sur l'iPhone ! Les ambitions d'Apple sur l'IA commencent à être connues. Alors que les produits les plus populaires, comme Gemini, sont accessibles sur le net, la firme de Cupertino espère elle pouvoir séduire en proposant des IA en local, sans avoir à se connecter sur le web. Un projet pour lequel elle a déjà effectué des rachats de société. Mais la société californienne aspire aussi à bénéficier des outils plus traditionnels du secteur, ce qui la mène à discuter avec des géants comme OpenAI.

Des discussions pour que l'IA pénètre les iPhone

Apple et OpenAI ont repris des discussions sur l'intégration de la technologie de cette dernière à l'intérieur des iPhone, nous apprend Reuters. Le géant fondé par Steve Jobs espère en effet pouvoir proposer dans ses smartphones des fonctions d'IA génératives développées par OpenAI.

Manque de fer : symptômes, ferritine basse, *danger d'une carence*



La carence en fer aussi appelée "anémie martiale" ou "ferriprive" se traduit par plusieurs signes physiques à commencer par une fatigue inhabituelle.

BIEN-ÊTRE

"Indispensable au bon fonctionnement de l'organisme, le fer est un vrai couteau suisse", nous rappelle d'emblée Laura Azenard, naturopathe. Il sert à la constitution de l'hémoglobine et contribue à la production de myoglobine (une protéine capable de transporter notre réserve d'oxygène vers nos muscles). Voilà pourquoi lorsque l'on manque de fer, on peut vite se sentir très fatigué(e) ou ressentir une sensation de "tête qui tourne".

"Les carences en fer concernent quant à elles principalement les femmes - particulièrement en période des règles ou pendant la grossesse - les enfants en pleine croissance, les végétaliens, mais aussi les sportifs de "longue durée" comme les marathoniens, mais aussi toutes les personnes victimes d'hémorragie ou de perturbation du microbiote intestinal", explique Laura Azenard, naturopathe.

Définition : qu'est-ce qu'une carence en fer ou anémie martiale ?

La carence en fer (aussi appelée anémie martiale ou ferriprive) se traduit par plusieurs signes physiques et en premier lieu par une fatigue inhabituelle et une diminution de la force (endurance et énergie).

On observe également des troubles cognitifs, des maux de tête, des palpitations, un essoufflement à l'effort, des vertiges et même une pâleur de la peau lorsque la carence en fer est marquée (on parle d'anémie ferriprive). Les carences en fer peuvent être dues à des hémorragies (on considère que les règles en font partie) ou à une alimentation trop pauvre en fer.

Quelles sont les causes d'une carence en fer (martiale) ?

Des pertes sanguines visibles (règles abondantes, saignements entre les règles) et invisibles (saignements digestifs).

Un apport insuffisant en fer via l'alimentation (régime végétarien ou vegan).

Une maladie intestinale chronique ou auto-immune qui entraîne une malabsorption du fer au niveau du tube digestif.

Quels sont les symptômes d'une carence en fer ?

Fatigue
Essoufflement
Modification de l'aspect des ongles
Une perte de cheveux un peu plus importante que d'habitude
Pâleur de la peau et des muqueuses
Étourdissements
Palpitations
Vertiges
Maux de tête
Difficultés à se concentrer
Manque de motivation
Diminution de la libido

"Si vous vous sentez fatigué, que vous avez tendance à perdre vos cheveux, à avoir un teint pâle, les ongles cassants et striés, que vous ressentez des migraines, des troubles de la mémoire, une perte d'attention, une impatience dans les jambes (le syndrome des jambes sans repos), un essoufflement anormal pendant l'effort ou encore, si vous avez très souvent froid... Vous avez potentiellement une carence en fer", indique la naturopathe.

Et une carence en fer peut entraîner "une anémie ferriprive" qui se caractérise par une diminution du nombre de globules rouges dans le sang ou de la teneur en hémoglobine.

Quel examen si on manque de fer ?

Lors d'une carence en fer, plusieurs examens sanguins du métabolisme du fer peuvent être prescrits comme le dosage du fer, de la ferritine - protéine permettant le stockage du fer -, de la transferrine (autre protéine qui transporte le fer dans le sang) et des récepteurs solubles de la transferrine.

"Le dosage de la ferritine consiste en une prise de sang réalisée au sein d'un laboratoire d'analyses médicales. Le tube est centrifugé, passé à la machine puis ensuite, l'interprétation est fournie en fonction des résultats. Si le taux d'hémoglobine est inférieur à 12g/dL chez une femme et 13g/dL chez l'homme, alors l'anémie est démontrée".

"Un taux de ferritine inférieur à la normale avec une CRP normale confirme le diagnostic de carence en fer" Les valeurs de référence pour le dosage de la ferritine sérique sont les suivantes :

Chez l'homme adulte : 20 à 200 µg/l ;
Chez la femme adulte avant la ménopause : 10 à 125 µg/l
Chez la femme adulte après la ménopause : 20 à 200 µg/l.

Ferritine : normale, basse, quel est le taux alarmant ?

La ferritine est une protéine qui stocke le fer dans l'organisme. La mesurer permet de déceler une carence en fer. Ferritine basse, élevée, normale... Voici les conseils pour bien interpréter sa prise de sang.

"Un taux de ferritine inférieur à la valeur normale avec une CRP normale permettent de confirmer le diagnostic de carence en fer simple. Ensuite, on regarde le VGM (Volume Globulaire Moyen) et l'hémoglobine, car ce sont eux qui nous donnent l'atteinte finale au niveau de la carence en fer.

Ce qui se passe d'un point de vue physiopathologique, c'est que l'on a une dépression des réserves en ferritine donc celle-ci baisse petit à petit. Pour compenser le fait que la synthèse de l'hémoglobine se fasse moins bien, les globules rouges sont de plus en plus petits pour être de plus en plus concentrés. Or, cela entraîne une diminution du VGM et de l'hémoglobine, entraînant ainsi une anémie", commente le biologiste.

Que faire en cas de carence en fer ?

"Il faut consulter votre médecin afin qu'il vous prescrive une supplémentation en fer", conseille Gaël Saintenoy. On peut aussi augmenter son apport en fer via l'alimentation en privilégiant les aliments qui en sont riches : la viande rouge, les abats, le poisson, les fruits de mer, les légumineuses, les céréales complètes, les graines de sésame, la spiruline, les noix, noisettes, amandes, le persil, le chocolat noir ou encore les épinards.

Cure de fer : bienfaits, durée, effets secondaires

La cure de fer s'adresse aux personnes anémiées, carencées en fer. Les femmes réglées et enceintes sont généralement carencées. Les enfants en croissance et les sportifs peuvent aussi avoir recours à une cure. Mode d'emploi et précautions pour éviter les effets toxiques de ce minéral.

Fer (médicament) : quand en prendre, risques ?

Le fer est un minéral nécessaire à la formation de l'hémoglobine. Il est pris en médicament en cas d'anémie. Pour quelles indications le prendre ? En cas de carence ? Tardyféron, Timoferol...Dans quels médicaments est-il présent ? Peut-il être délivré sans ordonnance ? Quels effets secondaires ?

Manque de fer sans anémie : comment est-ce possible ?

"Cela signifie qu'on est au début de la carence en fer et que l'atteinte n'est pas encore suffisamment importante pour parler d'anémie. En effet, quand on a un taux de ferritine qui est bas, cela veut dire qu'on a une carence en fer avérée mais que l'on n'est pas en anémie car celle-ci est signée par la baisse de l'hémoglobine", explique le spécialiste.

Carence en fer et grossesse

Manquer de fer pendant la grossesse est courant et parfaitement normal. Néanmoins, il est important de la prévenir afin d'éviter une fatigue trop importante et de permettre au bébé de se développer correctement. Comment ? En commençant par intégrer dans son alimentation des aliments riches en fer ou en prenant une supplémentation si votre médecin juge cela nécessaire.

Epuisée, que faire contre la fatigue mentale ?



DANS NOTRE société actuelle, la fatigue glisse de plus en plus vers un versant psychologique et chronique. On parle de plus en plus de la fatigue mentale.

De plus en plus de personnes se plaignent de fatigue. Un mot parfois "fourre-tout" qui n'est plus seulement employé pour désigner la fatigue physique qui se caractérise par des courbatures, des douleurs et un manque d'énergie, mais aussi pour évoquer une certaine lassitude, une perte de sens et de volonté ou encore une intolérance à la contradiction.

Mais, que recouvre exactement le terme de fatigue mentale ?

Mettre en place les solutions en ciblant les causes

Une fois la cause identifiée, il va falloir agir en fonction :

► Si votre travail vous prend énormément d'énergie, il ne faut pas hésiter à en parler avec votre supérieur hiérarchique afin de trouver des solutions, notamment déléguer une partie de vos tâches à l'un de vos collègues.

► A la maison : En cas de charge mentale importante, une discussion avec votre conjoint(e) s'impose pour mieux répartir les tâches du quotidien.

► Il est primordial de prendre chaque jour du temps pour soi et de lâcher prise.

► Un sommeil réparateur est également essentiel pour retrouver de l'énergie et avoir les idées claires.

"Le cerveau est un organe à part entière qui a besoin de se reposer.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:39	12:14	14:58	17:19	18:43
CONSTANTINE	05:43	12:18	15:04	17:29	18:49
ALGER	05:58	12:33	15:17	17:40	19:02
OUARGLA	05:44	12:24	15:18	17:40	18:58
CHLEF	06:04	12:40	15:26	17:48	19:10
MOSTAGANEM	06:09	12:44	15:31	17:53	19:15
ORAN	06:12	12:47	15:35	17:57	19:18

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8041 – SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	14°
Oran	27°	20°
Constantine	24°	9°
Ouargla	25°	12°

ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE LA WILAYA DE BLIDA

Vibrant hommage au journaliste Adlène Dekkar

Un hommage émouvant a été rendu, avant-hier, par l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Blida à Adlène Dekkar, journaliste et ancien directeur de la radio de Blida. L'émotion était palpable lors de cette cérémonie hautement symbolique. De nombreuses personnes ont répondu à l'appel de l'association, parmi lesquelles des amis d'enfance, des voisins, des collègues journalistes et des proches, tous venus honorer la mémoire d'un homme respecté et apprécié.



Un journaliste qui a beaucoup donné à la presse.

La cérémonie a débuté par l'hymne national et la récitation de versets coraniques, suivie de prises de parole au cours desquelles les intervenants, tour à tour, ont rendu hommage ou témoigné sur la vie et les qualités d'Adlène Dekkar, ce journaliste infatigable. Les yeux remplis de larmes, son ami de toujours, le journaliste Ahmed Nechem, a pris la parole à mi-voix.

«J'ai connu en Adlène la simplicité, l'humilité, l'amour des autres, le pardon et, surtout, une grande éducation. Nous avons fait 'université ensemble, puis le travail, où nous étions toujours inséparables, même en dehors de nos activités professionnelles. Quand j'étais hospitalisé à l'EPH d'El Affroun après avoir attrapé le Covid-19, Adlène venait quotidiennement m'apporter du miel et de la nourriture pendant plus d'une semaine. Il partageait même ses provisions avec les autres malades de ma salle», a-t-il confié.

Ne pouvant retenir ses larmes, Djamel Challal, journaliste et ancien directeur de Radio Mitidja, a déclaré : «Lorsque j'étais directeur de Radio Mitidja, Adlène travaillait à mes côtés. J'avais parfois honte d'être son supérieur, tant ses capacités étaient exceptionnelles et son abnégation dans le travail admirable.» Le président de l'Association des journalistes de Blida, N. Arab, a déclaré : «La mort d'Adlène m'a profondément affligé. C'était un frère, l'un des meilleurs voisins et collègues. C'était un homme pluridisciplinaire, doté d'une culture générale vaste et très appréciée. Toujours sollicité, il ne savait jamais dire non.»

À la radio, où Adlène a été journaliste puis directeur pendant les périodes les plus difficiles (Covid, élections, etc.), ses collègues n'ont cessé de lui rendre hommage, le qualifiant de père et, pour certains, de frère. «Il était toujours présent pour son travail et pour nous à tout moment. Nous formions une famille, et notre seule maison était le siège de la radio.» «Paix à son âme», a déclaré la journaliste S. Hamidi, les yeux remplis de larmes.

Le fils d'Adlène, lui-même journaliste à la radio, a affirmé que «à travers ces témoignages, j'ai confirmé la bonté qui était ancrée dans mon père». Ne pouvant retenir ses émotions, il a remercié tous ceux qui étaient présents à cette occasion. «Repose en paix, Adlène».

T. Bouhamidi

CHOIX DES SITES DE L'AADL 3

L'Agence dément les rumeurs circulant sur le net

L'AGENCE nationale d'amélioration et pour le développement du logement (AADL) a démenti, dans un communiqué publié dans la soirée de jeudi, les informations erronées qui circulent sur les réseaux sociaux et sur certains sites internet concernant les projets du programme AADL 3. Ces rumeurs, qui circulent depuis jeudi, selon lesquelles le choix des sites et des localités d'accueil des futurs projets, dont des quotas spécifiques auraient été attribués à chaque wilaya, ont été qualifiées de «désinformation» par l'agence. Dans ce communiqué, l'AADL a fermement réfuté ces allégations, précisant qu'elles sont sans fondement et visent à semer la confusion parmi les personnes inscrites à ce programme de logement, le considérant comme étant de «la propagande malveillante», souligne la même source. En outre, l'agence a également pris des mesures pour lutter contre cette désinformation en annonçant l'ouverture de poursuites judiciaires. Précisant que «des procédures ont été entamées pour l'ouverture d'une enquête par les autorités judiciaires compétentes afin d'identifier le ou les auteurs de cette publication» selon le communiqué. Concernant l'état d'avancement du programme de l'AADL 3, l'agence assure qu'elle publiera en toute transparence des informations sur ce programme via sa page officielle certifiée sur les réseaux sociaux ou sur son site internet. L'AADL invite donc les citoyens à se référer uniquement aux canaux officiels de l'agence pour toute information concernant le programme AADL 3, assurant que se sont «les seules sources fiables d'informations liées à ses activités» . Insistant sur le fait de ne pas prendre en considération tout autre source dont le seul but est de propager de fausses rumeurs et lancer des campagnes de désinformation déstabilisantes .

Sihem Bounabi

RENFORCEMENT DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Création d'un observatoire pour dynamiser l'épargne

L'ALGÉRIE franchit une nouvelle étape dans la gestion de son économie avec la création de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie. Cet organisme, placé sous la tutelle du ministère des Finances, aura pour mission la collecte, l'étude et le suivi des données nationales et internationales relatives à l'épargne. Cette annonce a été faite par le ministre des Finances, Laaziz Faid, en présidant l'ouverture d'une Journée d'information intitulée «Mobilisation de l'épargne dans le secteur financier : défis et perspectives», organisée, jeudi, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, ainsi que des directeurs généraux de banques et des présidents-directeurs généraux de compagnies d'assurances.

Dans son allocution à l'ouverture de cet événement, organisé par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), en collaboration avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), le ministre a déclaré officiellement la création de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie, «qui aura plusieurs missions, à savoir la collecte de données sur les comportements d'épargne des ménages et des entreprises». Il sera également chargé d'étudier les flux financiers des différents secteurs économiques, à l'instar des PME, des grandes entreprises, et des ménages, et ce, afin d'évaluer les sources de financement (banques, marchés financiers, financements alternatifs) et de définir les éventuels dysfonctionnements, précise le ministre. L'Observatoire assurera, selon le ministre, le contrôle des tendances nationales et internationales pouvant impacter l'épargne et le financement de l'économie, tels que les évolutions règlementaires, les innovations technologiques ou les politiques monétaires, en sus de la formulation de recommandations au ministre des Finances en vue d'améliorer la mobilisation et l'orientation de l'épargne vers les principaux secteurs de l'économie, ainsi que le renforcement de l'inclusion financière.

L'Observatoire siègera à la direction générale du Trésor au ministère des Finances, laquelle assurera la présidence de l'Observatoire, qui comptera parmi ses membres des représentants des associations professionnelles des banques et du secteur des assurances, ainsi que des établissements chargés de l'encadrement et de la gestion du marché financier, outre, la Direction générale de la prévision et des politiques. L'Observatoire recourra dans l'accomplissement de ses missions aux compétences scientifiques, notamment les enseignants et chercheurs universitaires, a précisé le ministre, appelant les responsables de cet Observatoire et ses collaborateurs à «veiller à l'impératif d'inscrire leurs travaux dans l'approche globale décidée par le gouvernement, en application des orientations du président de la République, visant à améliorer la mobilisation des ressources financières internes, notamment à travers l'épargne et la diversification des sources de financement de l'économie avec l'élargissement du champ de l'inclusion financière».

L'épargne n'est pas seulement un moyen de réserver de l'argent, mais il est «la pierre angulaire» de la construction d'une forte économie, a insisté le ministre, mettant en avant la nécessité de renforcer la prise de conscience quant à l'importance de l'épargne, d'autant que les fonds de l'épargne contribuent au financement des projets économiques.

Rim Boukhari